

DOCTEUR MARTIN DU THEIL

« Le microbe n'est rien ; c'est

le terrain qui est tout »

Claude BERNARD

La Défense

PAR LE

Systeme Nerveux

La Santé dépend du Systeme Nerveux
A Systeme Nerveux normal, Santé normale

Nouvelle Édition entièrement revue

155^e mille



Imprimerie Rotopresse

Département Éditions du Donjon

2 bis, boulevard de la Marne, 94 - NOGENT-S/MARNE

Tél. : 873.38.11

Dr Martin du Theil

**La défense par le
système nerveux**



Éditions du Donjon

1957

Tous droits réservés pour tous pays
Copyright by Les Editions du Donjon
3, rue du Donjon, Vincennes (Seine)
Dépôt légal 2^e trimestre 1957

Le Dr. Martin du THEIL, croix de guerre 1914-1918, Juin 1872-Juin 1942, est né à Sarlat (Dordogne), d'un père pharmacien.

Après avoir fait, à Bordeaux, des études de pharmacie, muni de son diplôme, il exerça pendant peu de temps le métier de pharmacien à Sarlat. Puis il entreprit ses études de médecine à Paris, où il passa son doctorat. Depuis lors, il n'a plus quitté la Seine où il a exercé jusqu'au printemps 1940. Réfugié en Dordogne, il s'y est éteint en 1942.



SOMMAIRE

Avertissement de l'édition de 1939
Nouvel avertissement
Avant-propos

PREMIERE PARTIE

L'organisation défensive naturelle, vue d'ensemble
De la phagocytose
Du Système nerveux
Le rôle du système nerveux

DEUXIEME PARTIE

Du maintien de l'équilibre du système nerveux
1° Action préventive
2° Action curative
Tuberculose
Cancer
Du traitement moral
Conclusion

TROISIEME PARTIE

Introduction
De la tension artérielle
Le rôle général du système nerveux
Comment on peut agir sur le Grand Sympathique
Traitement préventif

Traitement curatif
Hypertension
Du régime dans l'hypertension
Précisions nécessaires

QUATRIEME PARTIE

Vue d'ensemble
De l'effet à la cause
Des insomnies nerveuses
Le diabète
Troubles de la circulation
Etats congestifs
Retour d'âge
Troubles de la Prostate
Intoxications organiques - Urémie
Conclusions générales

AVERTISSEMENT

(de l'édition parue en 1939)

Les deux premières parties de cet ouvrage sont la reproduction in-extenso de l'édition parue au mois de mars 1929.

La troisième partie, qui complète et termine l'étude de l'action défensive exercée par le système nerveux, a pour but de démontrer que cette action s'étend indistinctement à tous les organes. On y trouvera, en outre, des précisions sur les moyens dont nous disposons actuellement pour apporter un secours efficace à un système nerveux défaillant.

La présente édition comprend en outre, sous le titre « De l'effet à la cause », une quatrième partie, dont l'objet est de montrer la nécessité de réagir contre une tendance excessive à soigner l'effet pour la cause ; cette « Médecine du symptôme », origine de bien des erreurs, ayant trop souvent pour unique résultat de rendre complexe une question parfois fort simple, et pouvant même, dans certains cas particuliers, avoir de fâcheuses conséquences.

NOUVEL AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

Suivant le désir que l'auteur avait exprimé quelque temps avant sa mort, nous nous sommes fait un devoir de reproduire de très larges extraits de son ouvrage.

Toutefois, une loi promulguée pendant l'occupation allemande interdit de mentionner les noms de spécialités pharmaceutiques dans des publications de ce genre ; c'est la raison pour laquelle nous avons employé des dénominations d'ordre général pour la facilité de l'exposé et nous conformer à la législation actuelle.

Sur demande spéciale, l'éditeur communiquera aux intéressés : médecins, étudiants en médecine, pharmaciens et malades, les formules des spécialités établies par le Dr Martin du Theil et leur posologie, figurant dans les éditions de 1929, 1937 et 1939.

AVANT-PROPOS

L'esprit se refuse à admettre que ta nature ait pu créer cette merveilleuse machine qu'est le corps humain, sans la doter en même temps des armes nécessaires à sa défense et ce que le simple bon sens nous fait pressentir, les faits viennent le confirmer. Ces armes existent bien en effet ; nous les portons en nous, elles répondent à tous les besoins. Le système nerveux les tient sous sa dépendance directe, exclusive ; il suffit de savoir les utiliser pour que le mal, quel qu'il soit, trouve devant lui une barrière infranchissable.

Il en résulte qu'au lieu de pourchasser tel ou tel microbe en particulier, il est infiniment plus simple, plus logique, et aussi plus facile de maintenir ces armes naturelles en bon état, et le terrain attaqué restera ainsi invulnérable à tous les agents infectieux indistinctement.

Telle est la méthode rationnelle que je me propose d'exposer, méthode qui pourrait se définir ainsi : le microbe mis hors d'état de nuire par l'utilisation intensive des forces naturelles de défense.

Je place cette étude sous l'égide de Claude Bernard, le grand physiologiste, qui concrétisait en quelque sorte le résultat de ses immenses travaux dans la phrase célèbre :

« *Le microbe n'est rien, c'est le terrain qui est tout* ».

Dans ces paroles, que certains ont pu considérer comme une simple boutade, j'ai cru voir au contraire un enseignement profond, et je me suis engagé résolument dans la voie indiquée par le Maître. Par une action directe sur le système nerveux, je portai désormais mes efforts exclusivement sur la défense du terrain, et cela, quelle que soit la nature du microbe qui attaquait. Les résultats d'une longue expérimentation ont tous été tellement concluants, qu'il ne m'est plus permis d'hésiter.

J'affirme donc nettement, et sans ambiguïté possible, que la vérité est là et non ailleurs, et que le maintien du bon état de santé dépend exclusivement de nous : affirmation bien audacieuse, dira-t-on, peut-être, mais que cependant je me fais fort de justifier.

En écrivant cela, je songe à cette foule de gens, dont le nombre croît de jour en jour, vivant dans une inquiétude constante, dans l'angoisse permanente de voir surgir en eux un de ces maux redoutables, qu'ils croient, souvent bien à tort, incurables. Il ne faut pas se le dissimuler, la hantise de la maladie tend de plus en plus à se répandre.

Comment du reste pourrait-on s'en étonner? Comment ne serait-on pas impressionné par cette constatation que, malgré les travaux de cette phalange de savants, que nous sommes fiers de posséder, cancer et tuberculose notamment, étendent leurs ravages de jour en jour ? N'est-il pas pénible de constater qu'il a suffi, au cours de l'hiver 1928-1929, d'une banale épidémie de grippe, pour voir

s'élever à un niveau invraisemblable le taux de la mortalité?

En présence de ces faits, il n'est pas étonnant que le doute se glisse dans les esprits, et que certains malades se demandent même, avec une anxiété que l'on devine, si l'on ne va pas aboutir à la constatation de la faillite de la médecine.

A cela, fort d'une pratique déjà longue, et d'une expérience reposant sur des faits probants, je répons nettement « Non ».

Ce n'est pas en vain que nos savants poursuivent leurs recherches dans le silence du laboratoire, ce n'est pas en vain que Pasteur nous a précisé l'existence du microbe, entrevu par Davaine, et que Metchnikoff a révélé la présence chez chacun de nous, d'une puissance défensive naturelle contre ce même microbe. Ce n'est pas en vain que les physiologistes, Ch. Richet et d'autres, ont soulevé le voile qui recouvrait le mystère de l'existence, et nous initient de jour en jour au secret de la vie.

Ces travaux ont conduit à la découverte d'un certain nombre de sérums ou vaccins, et c'était là certes un progrès indéniable. Mais depuis longtemps, j'avais le sentiment intime, la conviction profonde que des espoirs plus vastes étaient permis.

Cependant, garrotté par les liens de l'Ecole, j'ai dû lutter longtemps pour me rendre à l'évidence. Lutte pénible, angoissante même parfois, car il me fallait adopter des directives bien différentes de celles que j'avais reçues.

J'ai attendu dix ans pour oser proclamer ce que je sais être la vérité ; dix ans d'expérimentation quotidienne, dix ans au cours desquels des résultats constants m'ont pénétré de cette vérité que j'avais pressentie.

Aujourd'hui, fort de cette documentation, et négligeant toute autre considération, je ne crains pas de dire qu'il est incontestable que certains sérums, tel le sérum antidiphthérique, rendent des services inappréciables, mais il serait puéril de considérer que l'art de la médecine se limite à la recherche de sérums ou vaccins pour prévenir ou combattre les diverses maladies de nature infectieuse.

Je dis qu'on ne peut envisager sérieusement comme seul moyen de lutte les innombrables vaccinations que rendrait nécessaires la multiplicité de nos ennemis — en l'espèce le microbe — dont le nombre est, du reste, bien loin d'être connu, alors même qu'il serait démontré que chacun de ces sérums ou vaccins est absolument inoffensif pour l'organisme.

Je dis que cette orientation de plus en plus accentuée de la médecine vers le laboratoire peut présenter en outre un véritable danger: par son exagération même, elle tend en effet à diminuer l'importance de l'examen clinique du

malade, pour donner la prépondérance à l'analyse ; état d'esprit contre lequel on ne saurait trop réagir, car il conduirait aux plus graves mécomptes, l'expérience l'a maintes fois démontré. J'ajoute que l'axiome bien connu : « Le Laboratoire aide la clinique, mais ne la remplace pas », a précisément pour but de mettre en garde contre ce danger. Il signifie que l'analyse est un moyen d'investigation précieux certes, mais pas autre chose ; ce qui doit guider le médecin, ce qui est primordial, c'est l'observation attentive, méticuleuse de chaque cas, dont aucun ne se ressemble, se rappelant sans cesse à ce sujet cette parole toujours vraie : « Il n'y a pas de maladies, il y a des malades » ; je dis enfin qu'on ne doit pas oublier que la médecine est un art, et non une science, et qu'on n'établit pas un diagnostic comme une équation algébrique.

A l'encontre d'une pareille doctrine, j'affirme et je prouve qu'en s'obstinant à combattre chaque maladie prise isolément, on perd de vue l'ensemble, et qu'on néglige les merveilleux moyens de protection que la nature a créés dans chaque organisme. J'affirme et je prouve que dans tout organisme normal, ces moyens naturels de défense sont bien suffisants pour repousser la maladie. J'affirme et je prouve enfin qu'il n'y a pas une prophylaxie du cancer, une prophylaxie de la tuberculose, une prophylaxie de la typhoïde..., mais, au contraire, que la prophylaxie est une et non multiple, et que cette prophylaxie unique, c'est-à-dire l'art de se préserver de l'ensemble des maladies, consiste simplement à maintenir le système nerveux en

parfait équilibre, condition nécessaire mais suffisante pour que ce dernier puisse remplir son rôle de défenseur contre toute maladie de nature infectieuse,

Et la conclusion qui se dégagera logiquement de ces faits, c'est que la machine humaine, tout à la fois si robuste et si délicate, merveilleusement outillée pour sa défense, doit conserver l'ensemble de ses facultés jusqu'à l'âge le plus avancé, et ne doit s'éteindre que par l'usure.

Pour tout dire en un mot :

« On ne doit mourir que de vieillesse ».

PREMIÈRE PARTIE

L'ORGANISATION DÉFENSIVE NATURELLE, VUE D'ENSEMBLE

Vaincre le mal, c'est bien ; mais empêcher le mal de s'installer définitivement est infiniment préférable ; or, j'ai dit que la nature nous a dotés des armes nécessaires pour repousser sans difficulté toute tentative d'invasion microbienne.

Un organisme normal possède en effet une véritable cuirasse naturelle sur laquelle le microbe ne peut avoir aucune prise. Mais qu'une fissure se produise dans cette organisation défensive, et la maladie pénétrera dans la place.

Sans doute pourra-t-on dire, la meilleure défense consisterait à supprimer l'agresseur ; évidemment, plus de microbes, plus de maladies microbiennes. Je ne sais si la science permettra un jour d'éliminer de la surface du globe la foule de microbes, connus et inconnus, qui nous menacent ; mais on en conviendra, cela relève — pour le moment du moins — de la pure utopie.

Cependant, n'est-ce pas sur cette voie que l'on s'engage de plus en plus en limitant les recherches à la découverte de formules susceptibles de détruire chez le malade tel ou tel microbe en particulier, au lieu de s'efforcer, par une utilisation rationnelle des armes naturelles, de rendre tous

ces microbes parfaitement inoffensifs. Qu'importe en effet le microbe, si son attaque est rendue par avance impuissante ?

Or, j'affirme qu'un peu d'attention de notre part suffit pour maintenir en bon état ces armes bien suffisantes dont la nature nous a munis.

Mais avant tout, je me dois de prouver l'existence réelle de cette organisation défensive naturelle ; faute de quoi, on serait en droit de l'envisager non pas comme un fait acquis, indubitable, mais bien comme une simple hypothèse.

Cette preuve, je rapporte, irréfutable, et des faits ci-dessous, notoires et par suite indiscutables, elle surgit avec une évidence telle que les plus incrédules devront s'incliner ; aucun doute ne pourra subsister.

Vers le début de ce siècle, sur tous ceux qui décédaient dans certains hôpitaux de Paris, on a procédé à l'examen systématique du poumon, et cela, quel que soit leur âge, et quelle que soit la maladie à laquelle ils avaient succombé. Cet examen a révélé que quatre-vingt-quinze pour cent environ présentaient des lésions de tuberculose, la plupart du reste parfaitement guéries et cicatrisées. Si l'on veut bien se rappeler que l'attaque de ce bacille n'est pas limitée au poumon, il n'est pas excessif d'admettre que nous avons tous subi un jour son attaque.

Or, l'immense majorité d'entre nous ne l'a même pas soupçonnée : le microbe a donc été vaincu sans aucun secours extérieur ; notre organisme, à lui seul, a mis le bacille hors d'état de nuire.

Autre exemple : Voici un village de mille habitants, dont l'unique source se trouve un jour contaminée par le bacille d'Eberth, agent de la typhoïde. Si la présence de ce bacille suffit pour déclencher la maladie, tous les habitants sans exception seront atteints de typhoïde. En sera-t-il ainsi ? Evidemment non. Sur ces mille habitants, trente ou quarante peut-être seront touchés, les autres restants parfaitement indemnes. La très grande majorité a donc été protégée à son insu, et l'attaque repoussée sans qu'elle ait été même soupçonnée.

On pourrait multiplier à l'infini les exemples, pour aboutir toujours au même résultat : la constatation de l'existence d'une organisation défensive naturelle bien suffisante dans la majorité des cas, pour réduire à néant, sans aucun secours extérieur, toute tentative d'invasion de la maladie. Il est donc maintenant indiscutablement établi que le microbe n'est que la cause occasionnelle dont l'attaque est sans effet sur un organisme en équilibre, et que le bon état de santé dépend exclusivement du maintien de cet équilibre.

Nous vivons en réalité au milieu d'ennemis, en l'espèce le microbe, dont les attaques sont incessantes. Le corps humain est un véritable champ de bataille. La lutte — et

c'est bien réellement la lutte pour la vie — est constante : mais dans un organisme sain, constante aussi est la victoire ; à la vigueur de l'attaque répond la vigueur de la défense, et ainsi se trouve réalisé le parfait équilibre vital.

Ces défenseurs naturels, nous les connaissons bien aujourd'hui : ce sont les globules blancs ou leucocytes, appelés aussi phagocytes, du nom de ce curieux phénomène de la phagocytose auquel ils donnent naissance. Mais ces leucocytes ne sont que les soldats, les agents d'exécution et puisque notre volonté n'intervient pas, il faut bien cependant qu'une force préside à cette lutte, qu'une intelligence dirige cette défense. Il faut un animateur à cette machine, si parfaite soit-elle.

Cette force, cette intelligence, cet animateur de la machine humaine existent en effet et sont réunis en un seul et même organe, qui n'est autre que le système nerveux, ou plutôt cette partie du système nerveux appelée le « Grand Sympathique ».

Le « Grand Sympathique », cet organe mystérieux dont le rôle est considérable, préside aux échanges, prévient les défaillances, pourvoit aux besoins des divers organes, secourt ceux qui sont menacés. Il est tout à la fois l'intelligence qui conçoit, la force qui exécute ; animateur suprême, c'est bien en lui, et en lui seul, que réside le secret de la vie.

Nous verrons bientôt comment s'exerce son influence.
Examinons tout d'abord le mode d'action du Leucocyte.

DE LA PHAGOCYTOSE

Qu'est-ce qu'un leucocyte ? La physiologie nous enseigne que le globule blanc ou leucocyte, est un véritable petit organisme constitué par une masse protoplasmique à un noyau. Il possède la propriété d'émettre des prolongements ou pseudopodes, qui lui permettent de changer de forme, de se mouvoir et de s'insinuer à travers les parois des vaisseaux sanguins et lymphatiques, sa demeure habituelle. Les leucocytes, au nombre de cinq à huit mille par millimètre cube de sang, jouent dans le corps humain le rôle d'agents de la voirie ; leur mission essentielle est, en effet, de faire disparaître les impuretés de toute nature qui peuvent se montrer. Si un corps étranger pénètre dans l'organisme, un grain de charbon, par exemple, les leucocytes se précipitent sur lui ; par leurs pseudopodes, ils le saisissent, l'incorporent dans leur masse protoplasmique, dans laquelle il ne tarde pas à disparaître, littéralement absorbé et digéré. Cette curieuse propriété leur a fait donner le nom de phagocytes (du grec *phagein* : manger, et *kutos* : cellule). La victoire du leucocyte sur le grain de charbon est facile, puisqu'il ne rencontre aucune résistance ; mais, en présence des microbes, il en va tout autrement. Cette fois, en effet, c'est le microbe qui attaque, qui veut s'implanter dans l'organisme. Dès son apparition, les leucocytes affluent pour livrer bataille à l'envahisseur : ils quittent en foule le milieu sanguin ou lymphatique où

ils résident, se glissent à travers la paroi des vaisseaux, et une véritable lutte s'engage. Or, nous avons montré, à propos de la tuberculose, que dans un organisme sain dont le système nerveux est en parfait équilibre, l'attaque est repoussée, la victoire appartient au leucocyte : l'ennemi est détruit, dévoré, et le mal définitivement conjuré. Cette victoire donne en général au leucocyte le pouvoir de détruire, désormais sans lutte, un nouveau microbe de la même espèce ; c'est le principe même de la vaccination. La victoire, on le voit, dépend essentiellement de la vitalité du leucocyte, de son pouvoir phagocytaire, lequel est sous la dépendance directe du système nerveux. Si ce dernier n'est plus en possession de tous ses moyens, la vitalité du leucocyte se trouvant souvent amoindrie, le microbe triomphe et la maladie s'installe. Alors les ganglions lymphatiques, la rate, tous organes qui fabriquent les globules blancs entrent en action : il s'agit de fournir de nouveaux combattants pour remplacer ceux qui ont succombé. Mais ces organes appelés à fournir un travail supplémentaire dépendent, eux aussi, du système nerveux, et la défaillance de ce dernier retentit directement sur eux ; la qualité des nouveaux leucocytes est insuffisante contre un ennemi qui croît en nombre et en virulence, la résistance faiblit, et si le système nerveux n'est pas promptement et vigoureusement secouru, l'organisme finit par succomber. Cette défense qui semble relever du roman, cette lutte si minutieusement réglée, sont un des

rare points de la physiologie qui ne puisse être contesté :
le microscope nous en apporte la preuve tangible.

DU SYSTÈME NERVEUX

Nous ne nous occupons pas, ici, du système nerveux central qui préside aux mouvements relevant de notre volonté : la marche, la parole, etc. Seul, nous intéresse le Grand Sympathique. C'est de cet organe qu'il est question lorsque je parle de système nerveux ou même de cellule nerveuse.

LE RÔLE DU SYSTÈME NERVEUX

La vie résulte du fonctionnement harmonieux des divers organes du corps humain. Le système nerveux est le moteur de la machine humaine. Toute machine a besoin, en effet, d'une force pour l'actionner, mais cette force ne doit pas être aveugle : elle doit être intelligente, tant pour mettre en marche ladite machine que pour la maintenir en action. Le système nerveux est cette force intelligente qui dirige nos organes, les relie entre eux, coordonne leur action particulière, et fait ainsi de leur ensemble ce chef-d'œuvre de mécanique pensante et agissante qu'est le corps humain. Mais là ne se borne pas son action. Grâce, en effet, aux nerfs, « l'influx nerveux » fluide mystérieux qui émane de la cellule, est transmis à tous les organes dont il maintient l'activité. Le contact permanent de la cellule nerveuse avec les divers organes lui permet une surveillance incessante. Dès la première attaque de l'ennemi, la cellule, par le moyen de l'influx nerveux, réagit

et sous son impulsion les leucocytes se précipitent au devant de l'envahisseur. Ce rôle de protection ne se limite du reste pas à l'intérieur de l'organisme. Tous les réflexes, ces actes qui s'accomplissent en dehors de notre volonté, sont sous la dépendance directe ou indirecte du grand sympathique. Le système nerveux est, par excellence, l'animateur clairvoyant du corps humain. C'est lui qui nous protège et nous défend. Sa vigilance doit toujours être en éveil. Le sommeil même ne lui procure aucun repos, car le cœur continue à battre, le poumon à respirer, la vie continue. Mais pour remplir sa mission, il faut que ce système nerveux soit en possession de tous ses moyens. L'énergie qu'il fournit entraîne une dépense qui doit être aussitôt compensée» sinon c'est la rupture de l'équilibre avec sa répercussion immédiate sur l'organisme tout entier. Il en résulte que le maintien de cet équilibre doit être le but de tous nos efforts.

DEUXIÈME PARTIE

DU MAINTIEN DE L'ÉQUILIBRE DU SYSTÈME NERVEUX

Une partie essentielle de la tâche que je m'étais assignée est maintenant accomplie.

En suivant la voie que Claude Bernard avait tracée, j'ai montré que le succès de l'attaque dépend exclusivement de l'état du terrain.

J'ai détaillé le mécanisme de cette organisation défensive chargée de nous rendre invulnérables à l'offensive du microbe et prouvé que, dans les conditions normales, cette organisation s'acquitte parfaitement de sa tâche et suffit pour nous maintenir à l'abri de la maladie. J'ai enfin démontré que l'efficacité de cette défense est en raison directe de l'état du système nerveux.

Je crois donc avoir pleinement justifié mon affirmation du début, que la Prophylaxie est une et non multiple, et consiste simplement à veiller au maintien de l'équilibre du système nerveux.

Il me reste maintenant à justifier ma seconde affirmation, c'est-à-dire qu'un peu d'attention de notre part suffit pour assurer cet équilibre, et par suite, que le bon état de notre santé dépend exclusivement de nous.

C'est ce que je vais faire à présent, et l'on sera surpris de voir à combien peu de choses se ramène la thérapeutique, aussi bien pour prévenir le mal, que pour le combattre lorsqu'il s'est installé.

1° ACTION PRÉVENTIVE

S'il est vrai que la cellule nerveuse trouve dans l'alimentation quotidienne une suffisante compensation aux dépenses de la vie purement végétative, il est aisé de comprendre que la vie intensive actuelle, avec son contingent de misères auxquelles nul ne saurait échapper, nécessite de cette cellule une dépense supplémentaire qu'il est prudent de combler.

D'autre part, des causes diverses peuvent, soit par leur soudaineté, soit par leur durée, entraîner une brusque rupture dans l'équilibre du système nerveux (chagrins intimes, perte d'un être cher, graves préoccupations d'ordre matériel ou moral, surmenages, etc.).

Des troubles variés, dont l'aggravation peut même conduire à la neurasthénie, traduisent cette dépression ; on peut les trouver réunis ou isolés chez un même sujet : insomnie — fatigue au moindre effort et souvent même au réveil — appétit irrégulier — amaigrissement — émotivité inhabituelle — tendance à l'exagération — susceptibilité excessive — perte de tout entrain, de toute gaieté — découragement facile, etc., tels sont les signes principaux qui dénotent une défaillance du système nerveux. Qu'une attaque microbienne se produise à ce moment où la résistance se trouve amoindrie et le microbe trouvera un terrain éminemment favorable à son développement.

Il résulte donc de ce qui précède que pour maintenir l'organisme à l'abri des attaques microbiennes, il faut :

1° Soutenir la cellule nerveuse en cas de défaillance accidentelle jusqu'à la récupération totale de son énergie.

2° Entretenir cette énergie en nourrissant la cellule, c'est-à-dire en mettant à sa disposition les matériaux dont elle a besoin pour compenser exactement ses dépenses.

L'expérience m'a prouvé que ces deux conditions sont faciles à réaliser.

Voyons, en premier lieu, comment on peut parer à une défaillance du système nerveux.

Depuis longtemps déjà je me suis définitivement arrêté à une formule que je prescris exclusivement en granulés, seul moyen d'obtenir en la circonstance une préparation uniforme et de conservation pour ainsi dire indéfinie.

Cette formule (que nous appellerons Granulé Reconstituant, voir : Nouvel avertissement) réalise l'association en proportions fixes et constantes d'arrhénal, de teinture de noix vomique, de glycérophosphate de soude, d'extrait alcoolique de quinquina jaune et d'extrait aqueux de quinquina rouge. J'utilise le quinquina sous ses deux formes pour bénéficier de la totalité des alcaloïdes de cet excellent produit.

Malgré des doses relativement faibles, l'activité de ce mélange est vraiment remarquable, et j'attribue cette activité particulière à ce que les corps qui le constituent exercent simultanément; Faction qui est propre à chacun d'eux.

On sait en effet, que, par l'association, la valeur thérapeutique des corps est fortement augmentée, avantage précieux, puisqu'il permet d'obtenir avec une quantité moindre une action plus forte : il en résulte une assimilation totale plus certaine, et par suite un effet toujours identique.

Je prescris exclusivement cette formule sous forme de granulés. J'ai dû, en effet, renoncer à prescrire cette formule à l'état de solution, car les différents corps qui la constituent, réagissant l'un sur l'autre, se transforment et perdent de ce fait une notable partie des propriétés qui leur sont propres. Je conseille habituellement de prendre, dissous dans un peu d'eau, une cuillerée à café de granulés, quelques minutes avant les deux principaux repas et cela jusqu'au rétablissement complet de l'équilibre.

Le retour à l'état normal est facile à déceler, aussi bien par le malade que par son entourage: il se traduit par la disparition des divers troubles signalés plus haut, et consécutifs à la rupture de l'équilibre. Avec le retour du sommeil et de l'appétit, la sensation de fatigue disparaît, la tension artérielle redevient normale, aux idées noires fait

place un véritable sentiment d'euphorie. Le malade retrouve la joie de vivre. Dès lors, inutile de continuer le traitement, quitte à le reprendre ultérieurement s'il y a lieu.

Le granulé reconstituant est donc, en somme, un remède de circonstance dont le but exclusif est de soutenir le grand sympathique jusqu'au jour où ce dernier aura récupéré la plénitude de ses moyens.

Il est également facile de restituer et conserver au grand sympathique cette énergie qui lui est nécessaire pour défendre le terrain contre les attaques microbiennes.

La formule que j'utilise à cet effet complète ma thérapeutique réduite, comme on le voit, à sa plus simple expression. Son but est de maintenir toujours intact un fonds de réserve où la cellule aura la faculté de puiser les matériaux nécessaires à la stricte compensation de ses dépenses- Elle joue donc en quelque sorte le rôle d'aliment d'entretien de la cellule.

Je ne m'étendrai pas sur l'action exercée par le chlorure de magnésium sur la cellule nerveuse ; une voix autorisée l'a fait récemment à propos du cancer et cela m'a procuré la satisfaction de voir enfin reconnue par une autorité qualifiée l'action de ce corps que j'utilise avec un succès constant depuis plus de dix ans. Mais au lieu de donner sous sa forme banale ce chlorure de magnésium dont le goût est fort désagréable, je le prescris par le moyen de

l'hydrate de magnésium 1) « à l'état naissant », c'est-à-dire sous une forme infiniment plus active.

Il y a en effet deux moyens d'administrer un produit : d'abord la forme classique, ce produit préparé au laboratoire est pris en pilules, comprimés, solutions, etc. L'autre mode d'administration consiste à provoquer sa formation « in vivo », c'est-à-dire directement dans l'organisme où il naît littéralement, d'où l'expression à l'état naissant. Or, la supériorité d'action d'un corps à l'état naissant est un fait bien connu en chimie. Ce corps qui vient de naître possède en effet l'intégralité de ses qualités que rien n'a pu altérer : sa pureté est absolue, son énergie intacte, son pouvoir d'assimilation total. Cette façon d'administrer un médicament est évidemment parfaite, mais il est bien rare qu'on puisse en bénéficier. Or, l'hydrate de magnésium possédant la propriété de se transformer, dès son arrivée dans l'estomac, en chlorure de magnésium, c'est évidemment toujours sous cette forme que le Chlorure de MG devrait être prescrit. J'apporte immédiatement la preuve de cette transformation.

L'Hydrate de Magnésium ou hydroxyde de MG contient une molécule d'eau, qui le rend prêt aux combinaisons chimiques. Nous savons d'autre part, que le suc gastrique contient de l'acide chlorhydrique. En présence de cet acide chlorhydrique, l'hydrate de MG forme du chlorure de MG

avec élimination d'eau comme l'indique la formule ci-dessous :



Hydrate de Mg Acide Chlorhydrique Chlorure de Mg Eau

Cette réaction démontre donc, sans contestation possible, que prescrire l'Hydrate de Magnésium, c'est prescrire le Chlorure de Magnésium à l'état naissant, c'est-à-dire à l'état de pureté absolue. Cette formule démontre en outre que l'hydrate de MG dégage dans l'estomac du chlorure de MG pur, à l'exclusion de tout autre sel halogène de Mg (iodure, bromure, fluorure), donc innocuité absolue.

Ce fait est, à mes yeux, d'une importance capitale, car il explique pourquoi l'Hydrate de Magnésium, aussi prolongé qu'en soit l'usage, n'exerce jamais d'action nocive sur aucun organe, et notamment sur le rein.

L'hydrate de magnésium constitue un véritable aliment d'épargne pour la cellule nerveuse dont il compense immédiatement les dépenses. Le grand sympathique, grâce à son énergie ainsi conservée intacte, maintient l'organisme à l'abri de la maladie en rendant vaine toute attaque microbienne.

L'hydrate de MG possède, en outre, une propriété qui n'est point négligeable ; c'est un laxatif parfait, tant par son action que par la douceur avec laquelle il agit. Nullement drastique, il convient à tous les âges et l'on peut en faire un usage aussi fréquent qu'il est nécessaire sans crainte d'irriter la muqueuse intestinale.

On comprend aisément qu'en raison de cette double action qu'il exerce sur le système nerveux et sur le tube digestif, je lui donne la préférence à tous autres laxatifs dans tous les cas relevant d'un traitement de cette nature : arthritisme, période critique dite du retour d'âge, maladies des voies biliaires, entérites, constipation, grossesse, etc.

Je le prescris à la dose moyenne d'une cuillerée à café, délayée dans une demi-tasse d'eau à prendre soit le matin à jeun, soit le soir en se couchant.

Pris au cours du repas, il pourrait en effet soustraire aux aliments une partie de l'acide chlorhydrique dont ils ont besoin pour être digérés. D'aucuns pourraient objecter qu'à une certaine distance du repas l'acide peut manquer pour sa transformation. Un vieil adage dit que les corps ne peuvent agir que s'ils sont dissous. Or, l'hydrate de Mg ne peut entrer en solution que sous l'action de l'acide, et puisqu'on a constaté un résultat laxatif, c'est donc qu'il a été dissous et par suite que l'acide nécessaire a été sécrété.

Je tiens à signaler que j'ai eu maintes fois l'occasion de constater que chez certains malades ayant un suc

gastrique hypo-acide, l'hydrate de Mg est dissous dès son arrivée dans l'estomac malgré la quantité d'acide insuffisante à la digestion. J'attribue cette sécrétion acide exceptionnelle à la force intelligente qui régit l'organisme et reconnaît l'utilité que présente cet hydrate de Mg pour la cellule nerveuse.

En raison d'une assimilation facile par la molécule d'eau qu'il contient, il est d'une extrême sensibilité aux odeurs du voisinage, au gaz carbonique de l'air qu'il fixe en formant un carbonate. Il est donc d'une manipulation délicate et sa préparation exige un soin particulier pour permettre de l'obtenir et le maintenir à l'état de poudre impalpable d'une densité toujours identique. Cette difficulté de préparation m'a amené à le prescrire en boîtes parfaitement hermétiques.

En résumé, pour maintenir le terrain en bon état de défense et, par suite, mettre le microbe hors d'état de nuire, je rappelle que le granulé reconstituant combat les défaillances passagères du système nerveux et le soutient jusqu'à ce qu'il ait récupéré son énergie, tandis que l'hydrate de Mg constitue un véritable aliment d'épargne destiné à compenser toute dépense excessive de la cellule nerveuse.

Cette méthode réalise donc une prophylaxie générale effective, dont la simplicité n'est pas le moindre mérite.

2° ACTION CURATIVE

Cette méthode de traitement par action exclusive sur le système nerveux n'est pas seulement préventive. Je vais montrer, en effet, sa puissance d'action pour combattre la maladie implantée.

J'ai commencé à prescrire ce traitement dès septembre 1918, au moment où la fameuse grippe faisait son apparition.

Je constatai, dès le début, que les personnes les plus sérieusement atteintes étaient en général des jeunes femmes. Vivant dans une angoisse perpétuelle depuis des années, leur système nerveux épuisé les avait laissées sans défense devant l'attaque microbienne.

Sans hésitation, je concentrai tous mes efforts sur le système nerveux. Le succès fut aussi complet qu'il pouvait l'être puisque j'eus la satisfaction de n'avoir pas un seul décès à constater parmi ma clientèle.

Je n'ai pas hésité à procéder de la même manière dans toutes les maladies de nature infectieuse, sans exception aucune. Je me bornerai à mentionner ici, pour ne pas allonger démesurément cette étude, les résultats obtenus dans deux des maladies considérées comme des plus redoutables : la tuberculose et le cancer.

TUBERCULOSE

Une tuberculose que l'on soigne guérit à peu près toujours
(Note de l'Editeur : Affirmation révolutionnaire en 1929.)
Je ne parle pas d'améliorations plus ou moins passagères,
mais de guérisons vraies, définitives.

Je déclare nettement et sans ambiguïté possible que je suis l'adversaire du sanatorium. Je considère comme entièrement défavorable ce milieu où tout ce qu'il voit, tout ce qui l'entoure suffirait à rappeler au malade la réalité de son mal s'il était tenté de l'oublier.

Sans doute, moi aussi, je suis partisan, toutes les fois que c'est possible, en raison même du repos cérébral qu'elle procure, d'une cure d'isolement à la campagne, loin des bruits de la ville, des soucis et des préoccupations. Mais il importe par-dessus tout, d'aider le système nerveux à recouvrer son énergie pour lui permettre de lutter avec succès, et de ne pas tabler sur le seul repos pour repousser un bacille solidement implanté.

En ce qui me concerne, je me borne, obstinément fidèle à une méthode dont l'expérience m'a prouvé l'efficacité, à me dire que le bacille a réussi à s'installer parce que la puissance leucocytaire était insuffisante pour le détruire, que le leucocyte avait perdu son pouvoir phagocytaire parce que le système nerveux s'était trouvé défaillant, et

remontant ainsi de l'effet à la cause, je concentre tous mes efforts sur ce système nerveux et j'agis sur lui d'une façon d'autant plus intensive que le mal est plus ancien et la lésion plus étendue. C'est donc bien, on le voit, de médecine causale qu'il s'agit ici, et non pas de médecine symptomatique ; l'effort principal est dirigé sur la cause du mal et non sur le symptôme qui en est la conséquence, ce mal ne pouvant disparaître si la cause subsiste.

Si la dose habituelle de Granulé Reconstituant me paraît insuffisante pour obtenir un effet rapide, je n'hésite pas à l'augmenter. Simultanément je prescris l'usage quotidien de l'hydrate de Mg qui apporte à la cellule nerveuse son contingent régulier de ces matériaux dont elle s'était appauvrie.

Cela ne m'empêche pas, du reste, de faire de la révulsion locale ; il est en effet de tactique élémentaire de chercher à diminuer si l'on peut, la virulence de l'agresseur. Dans le même ordre d'idées, pour limiter la lésion et faciliter sa cicatrisation, j'utilise simultanément les sels de chaux, que je prescris toujours sous la forme de cachets, à raison de trois par jour. Ces cachets sont un composé de phosphate de chaux bi-calcique et en faible proportion d'adrénaline qui joue ici le rôle d'agent de fixation.

Je préfère nettement le phosphate bi-calcique au phosphate tricalcique en raison de son extrême sensibilité aux acides, même aux acides de fermentation qui le dissolvent, condition indispensable, on le sait, pour

l'assimilation, tandis que le phosphate tricalcique exigeant une notable quantité d'acide fort pour se dissoudre a les plus grandes chances de traverser le tube digestif sans être assimilé.

Mais, je ne cesserai de le dire, c'est sur le système nerveux que doit porter l'effort décisif et le résultat, particulièrement heureux de cette méthode est logique, puisqu'elle s'adresse à la cause, toujours la même : la défaillance du système nerveux.

CANCER

Le nombre croissant des victimes du cancer devrait, semble-t-il, suffire à lui seul pour démontrer qu'on fait fausse route et qu'il importe d'orienter les recherches dans une autre direction. Il n'en est rien et il est déconcertant de voir que malgré la cruelle évidence, on persiste dans les mêmes errements. On se borne à reconnaître la grande part de vérité contenue dans la phrase fameuse : « Le microbe n'est rien, c'est le terrain qui est tout », sans chercher à en extraire tout l'enseignement qu'il comporte.

S'il est en effet une maladie où se montre d'une façon évidente, pour un esprit quelque peu observateur, l'importance du terrain et par suite l'influence du système nerveux, c'est bien dans le cancer, nom générique de toutes les tumeurs malignes ; par contre, il n'est peut-être pas une maladie où l'on néglige avec autant de désinvolture, ce même système nerveux.

Le cancer, en effet, n'éclate pas subitement comme une congestion pulmonaire. On dirait, au contraire, que la nature veut nous prévenir longtemps à l'avance de la nécessité de nous défendre.

Il n'est pas un lecteur qui n'ait connu, de près ou de loin, une victime du cancer ; je lui demande de faire appel à ses propres souvenirs et il reconnaîtra avec moi la réalité de

l'existence de ces signes avant-coureurs qui constituent un véritable signal d'alarme.

Sans parler des signes particuliers, variables selon la localisation de la tumeur, on constate toujours pendant une longue période, des semaines et même des mois, les symptômes manifestes de la défaillance du système nerveux. C'est souvent une fatigue générale qui apparaît au début sans cause apparente et que les moyens classiques ne parviennent pas à vaincre ; qu'il ait ou non de l'appétit, le malade maigrit, devient taciturne, se montre découragé. Si on l'interroge, il ne signale souvent rien de précis, et se contente d'accuser un malaise indéfinissable. Puis le teint se modifie sous l'influence du poison qui s'infiltré au fur et à mesure que la résistance décroît ; son entourage lui trouve « mauvaise mine ».

Par la suite, tous ces symptômes s'accroissent, les forces diminuent de plus en plus. Le grand sympathique, non secouru, obligé de fournir, au cours de cette longue période d'incubation, un effort constant, faiblit ; la défense leucocytaire diminue tandis que le pouvoir d'attaque de l'envahisseur augmente ; l'ennemi s'installe en maître alors que le moindre secours apporté dès le début à la cellule nerveuse aurait suffi presque toujours à repousser l'invasion.

La multiplicité de ces signes avertisseurs de défaillance démontre bien, sans conteste, l'influence prépondérante du système nerveux dans l'évolution du cancer.

Voici un autre fait, d'une importance capitale à mes yeux. Je ne sais si cette observation m'est personnelle, mais, à ma connaissance, personne ne l'a publiée jusqu'ici (c.à.d. 1929).

Le cancer est d'autant plus fréquent que le milieu est intellectuellement plus cultivé. Chez l'ouvrier des villes et des champs, absorbé presque exclusivement par les travaux physiques, le cancer vrai est, sinon exceptionnel, du moins plutôt rare. Puis, au fur et à mesure que l'on s'élève au point de vue de la culture intellectuelle dans la hiérarchie sociale, le cancer augmente de fréquence, et l'on constate son plein épanouissement chez ceux-là mêmes qui s'adonnent Je plus aux travaux cérébraux de toute nature.

La relation de cause à effet est donc nettement établie : les dépenses excessives et non compensées de la cellule nerveuse ont entraîné la rupture de l'équilibre. La diminution de l'énergie du système nerveux a retenti sur la puissance défensive, et l'agent infectieux ne trouvant devant lui qu'une résistance insuffisante a fini par triompher.

La question se résume donc en ceci : Sommes-nous suffisamment outillés pour assurer même dans le cas qui nous occupe, le maintien de l'équilibre du système nerveux?

A cela, pleinement conscient de l'importance d'une question ainsi posée, je réponds oui.

Il est, pour moi, hors de doute qu'une action raisonnée sur le système nerveux, faite en temps opportun, nous met à l'abri du cancer.

Ma conviction à cet égard est absolue, car elle repose non pas sur une simple hypothèse, mais bien sur cela seul qui est probant : je veux dire sur l'expérimentation.

Le résultat de cette expérimentation, je le publie ici sans aucun commentaire, mais avec un sentiment intime de satisfaction, bien légitime en somme.

Tout d'abord, je tiens à mentionner un fait dont l'importance ne saurait échapper : Depuis que j'ai constaté l'action du chlorure de Mg à l'état naissant sur la cellule nerveuse, je prescris systématiquement l'usage régulier de l'hydrate de Mg à raison de deux ou trois fois par semaine à toute personne porteur d'une de ces tumeurs dites bénignes, telles que : fibrome; polypes, etc., que la tumeur ait été opérée ou non ; on sait que trop souvent des tumeurs de cette nature sont susceptibles d'évoluer un jour vers la forme cancéreuse.

De même, toutes les fois qu'il est nécessaire d'exercer un effet répété sur le tube digestif, effet laxatif ou désintoxiquant, comme par exemple dans l'arthritisme, la constipation habituelle, le retour d'âge, etc., je donne, on

le sait, la préférence à l'hydrate de Mg sur tout autre laxatif. On comprend en effet que le malade, tout en obtenant le résultat qu'il cherche, bénéficie, en même temps, de toutes les propriétés de ce corps à l'égard du système nerveux.

Or, chez ces personnes, aussi bien celles qui étaient porteurs de tumeurs que les autres, pas un seul cas de cancer, je dis bien pas un seul, n'a été constaté. Lorsque cette observation porte sur une période de plus de dix ans et non de quelques mois, il n'est plus possible de parler de coïncidence et ce serait nier l'évidence même que de vouloir contester la réalité d'une action préventive aussi manifeste. Pour moi, aucun doute ne saurait subsister ; j'ai la conviction profonde qu'on peut se préserver du cancer, conviction raisonnée, car elle repose, on le voit, non sur une théorie, mais bien sur des faits.

Voici maintenant un argument d'une portée hautement significative en faveur de l'action tant curative que préventive du système nerveux en matière de cancer :

Je n'apprends rien à personne en disant que le pronostic, après une opération de cancer, est d'autant plus réservé qu'une récurrence fatale est presque la règle, pourrait-on dire, tellement le cas est fréquent, car le plus souvent l'opération a été trop tardive. Or, depuis dix ans que je soumetts systématiquement tous mes malades opérés d'un cancer à un traitement comportant l'usage quotidien au début de l'hydrate de Mg, qu'il s'agisse de cas anciens ou

récents, depuis dix ans, dis-je, je n'ai eu à constater qu'une seule récurrence ; encore pour ce dernier cas, les plus grands espoirs sont permis, la tumeur qui a récidivé a une toute autre apparence que lors de la première intervention ; extraite sans difficulté elle ne présentait plus d'infiltration ganglionnaire.

Il est bien entendu que dans cette statistique je ne fais état que des cas où la nature cancéreuse de la tumeur a été vérifiée.

Je livre l'ensemble de ces faits à l'appréciation du lecteur. J'estime que tout commentaire ne pourrait qu'en affaiblir la portée.

DU TRAITEMENT MORAL

Le lecteur a vu que le but de cette méthode est non seulement de prévenir, mais aussi de guérir par un recours direct au système nerveux.

Mais on serait coupable de ne pas utiliser également, lorsque c'est possible, tout moyen de nature à augmenter l'activité du remède, et par suite à réduire au minimum la durée du traitement. Or, j'ai maintes fois constaté l'heureuse influence à cet égard d'une action directe, raisonnée, sur le moral du malade. Je me propose donc, en terminant cet exposé, de montrer avec quelques détails sous quelle forme on peut, à mon avis, exercer cette action.

La méthode de traitement par les sérums et les vaccins présente un intérêt indéniable et il n'est que juste de reconnaître les grands services que nous ont rendus des hommes comme Jenner, Roux, Vincent pour ne citer que ceux-là. Mais on conviendra sans peine qu'une telle méthode doit être considérée surtout comme un procédé d'attente, de circonstance, car on se heurterait fatalement à l'impossibilité matérielle de pratiquer autant de vaccinations différentes qu'il y a de microbes connus ou inconnus.

La logique conduit nécessairement à recourir pour notre défense aux armes dont la nature nous a dotés. Le

leucocyte en pleine vitalité suffit toujours pour vaincre le microbe quel qu'il soit. Sur un organisme dont un système nerveux parfaitement sain maintient à son niveau normal la puissance leucocytaire, le microbe ne peut avoir aucune prise. La maladie ne peut exister sans une rupture d'équilibre du système nerveux : c'est donc à maintenir cet équilibre, et à le rétablir s'il y a lieu, que doivent tendre tous les efforts.

L'origine véritable du mal étant non pas le microbe, cause occasionnelle, mais bien le mauvais état du terrain, cause prédisposante, la méthode doit rester identique, quelle que soit la nature de l'agent infectieux. Son but sera donc toujours de remettre ce terrain en bon état de défense, d'une part en apportant un soutien au système nerveux pendant une période de défaillance, d'autre part en fournissant à la cellule l'aliment compensateur dont un excès de dépense avait entraîné cette défaillance.

Mais s'il est indispensable d'apporter à la cellule ces éléments qui lui faisaient défaut, il est hors de doute qu'une action directe sur le moral du malade peut augmenter de façon notable l'activité du remède proprement dit.

Une action de cette nature exige la pleine confiance de celui sur lequel elle doit s'exercer. L'entourage immédiat du malade peut en effet apporter en la circonstance un concours précieux pour maintenir le malade en état de confiance, et entretenir chez lui cet espoir qu'on est

parvenu à lui rendre. On doit arriver à créer, autour de lui, une véritable atmosphère de confiance, dont il sera littéralement et constamment imprégné. Or, cette action ne peut évidemment s'exercer que si elle résulte d'une conviction réelle, et non d'un simulacre que le malade est toujours habile à dépister.

L'action de ce traitement moral, exposée aussi succinctement que possible, toujours utile, est parfois prépondérante lorsqu'on s'adresse à un malade sujet au découragement et dont la docilité à suivre les conseils donnés ne peut résulter que d'un sentiment durable de confiance et d'espoir.

CONCLUSION

Lorsqu'il s'agit de la santé, j'estime qu'on n'a pas le droit de publier une thèse, si ingénieuse soit-elle, avant que l'expérience en ait démontré le bien-fondé. Par contre, lorsque des faits probants en confirment l'exactitude, toute considération doit disparaître devant l'intérêt général.

Je sais, en outre, que je traduis également l'opinion d'une grande partie du corps médical. Mon seul mérite, en la circonstance, est en somme d'oser dire ce que bien d'autres pensent.

Claude Bernard, par l'orientation qu'il a donnée aux recherches scientifiques, a, dans une claire vision de l'avenir, montré sous une forme lapidaire, la route à suivre pour atteindre le but. On ne doit jamais oublier qu'à ce grand physiologiste et à lui seul revient le mérite d'avoir découvert et proclamé cette vérité essentielle : « Le microbe n'est rien, c'est le terrain qui est tout ».

Mars 1929.

Neuilly-sur-Seine.

TROISIÈME PARTIE

INTRODUCTION

Huit ans se sont écoulés depuis que je me suis décidé à publier les résultats obtenus par une application systématique au malade du précepte de Claude Bernard.

Depuis cette époque, et du seul fait de cette publication, l'expérience, on le conçoit, s'est sensiblement élargie. A mes constatations personnelles sont venues s'ajouter de nombreuses observations que je dois à l'obligeance de mes confrères. Or, pas un fait, si minime soit-il, n'est venu controuver ce que j'écrivais en Mars 1929.

C'est donc avec une autorité accrue que je viens aujourd'hui répéter une fois de plus : Si le seul fait de la présence du microbe suffisait pour déclencher le mal, nul ne pourrait vivre au milieu des agents infectieux qui nous entourent. Le microbe n'est donc qu'une cause secondaire, accessoire ; la cause essentielle, la cause primordiale de la maladie, c'est l'état de réceptivité du terrain, dont le système nerveux est le défenseur naturel.

Ce point acquis, une question se pose : le rôle défensif du grand sympathique est-il limité aux seules maladies infectieuses et l'organisme se trouve-t-il sans défense vis-à-vis des maladies, non classées dans cette catégorie ?

On concevrait difficilement, en effet, que le grand sympathique, chargé par la nature, non seulement de

coordonner l'action de nos divers organes, mais aussi de les défendre, ait son pouvoir ainsi limité. La logique nous conduit à voir en lui notre protecteur naturel et général.

Mais une théorie, si séduisante soit-elle, n'a de valeur que contrôlée par les faits. C'est pourquoi j'avais volontairement laissé cette question en suspens dans la première édition de cet ouvrage. Aujourd'hui, je considère comme un fait définitivement acquis que le champ d'action du grand sympathique, en tant que défenseur de l'organisme, dépasse de beaucoup le cadre des maladies dites microbiennes.

C'est le résultat d'observations multiples que je me propose d'exposer maintenant, et l'on verra que dans les maladies les plus opposées, tant par leurs manifestations que par leur origine ou leur évolution, notre véritable, je pourrais presque dire notre unique défenseur, c'est le système nerveux.

Pour rendre cette démonstration aussi claire que possible, une simple énumération de résultats ne saurait suffire. Seule, une documentation précise et détaillée permet d'en vérifier l'exactitude, seule une large discussion permet à chacun de se faire une opinion raisonnée. Je ne pouvais, d'autre part, entreprendre une étude détaillée de l'action du système nerveux sur chacune des maladies diverses, susceptibles de s'attaquer à chacun de nos organes. J'ai donc pris un exemple concret et j'étudierai l'influence du système nerveux sur les variations de la tension artérielle.

DE LA TENSION ARTÉRIELLE

Hypotension et Hypertension

Je me propose, au cours de ce chapitre, de mettre en évidence l'importance particulière de la fonction régulatrice exercée par le système nerveux.

C'est à titre d'exemple que j'ai choisi le sujet de la tension artérielle ; il importe donc de ne négliger aucun détail susceptible d'aider à la clarté de cet exposé. C'est pourquoi il me paraît nécessaire de résumer brièvement certains points relatifs à la circulation artérielle.

Qu'entend-on par tension artérielle ?

Le cœur, cet organe qui, tout le long de l'existence, ne connaîtra jamais de repos, agit, on le sait, comme une véritable pompe aspirante et foulante : Il reçoit le sang veineux et l'envoie tout d'abord dans les poumons, où se font les échanges gazeux ; par le phénomène de la respiration, en effet, le gaz carbonique est rejeté et l'oxygène prend sa place. Ce sang ainsi revivifié revient ensuite au cœur, d'où il est refoulé dans les artères, dont le rôle est de le répartir à tous les tissus de l'organisme.

Mais ce rôle n'est pas seulement passif : grâce à leur élasticité et à leur contractilité, les artères facilitent, en le prolongeant, le travail du cœur ; elles emmagasinent,

peut-on dire, l'énergie transmise par le cœur, et la transmettent aux artères qui leur font suite.

En effet, à chaque contraction du cœur, le sang est projeté avec force dans la grosse artère appelée Aorte. Grâce à son élasticité, l'aorte se dilate, puis, en revenant à son calibre initial, elle chasse le sang dans les artères voisines ; celles-ci se dilatent à leur tour et, par le même mécanisme, poussent le sang en avant. Le mouvement se propage ainsi par ondes successives jusqu'aux artérioles et enfin aux capillaires, d'où se dégage l'oxygène pour se fixer sur les tissus.

En outre, l'élasticité des artères diminuant au fur et à mesure que Ton s'éloigne du cœur, le jet sanguin saccadé et intermittent au début se trouve transformé dans les capillaires en un courant continu sans saccades et sans intermittences.

On appelle *tension artérielle maxima*, la tension qui existe dans l'artère lorsqu'elle est dilatée par l'afflux du sang ; et *tension artérielle minima*, celle qui subsiste lorsque l'artère est revenue à son calibre initial. Cette tension qui varie avec l'âge peut être considérée comme normale chez l'adulte selon l'âge et le sexe, lorsqu'elle est comprise entre 14° et 17° (je parle de la tension maxima bien entendu) : au-dessus de 17 : il y a *hypertension* ; au-dessous de 14 : il y a *hypotension*.

Nous allons maintenant examiner l'action du même traitement, dont j'ai déjà détaillé la formule, sur la tension artérielle.

Tandis que chez les déprimés du système nerveux, l'état général s'améliore progressivement, la tension s'élève peu à peu pour revenir à son chiffre normal ; chez ceux qui sont atteints d'hypertension, ainsi qu'il résulte de très nombreuses observations absolument caractéristiques, l'hypertension diminue, en même temps que tous les phénomènes congestifs qui l'accompagnent.

Comment expliquer alors, si l'on admet une action directe sur le mal, qu'un même remède puisse produire, selon le cas, des effets diamétralement opposés ?

Et cependant, c'est un fait.

Il faut donc bien admettre la présence d'un pouvoir régulateur qui, à l'état normal, maintient cette tension à un niveau constant, et l'on comprend alors qu'une défaillance de sa part retentira nécessairement sur la tension qui, n'étant plus maintenue montera ou descendra suivant les cas. Les effets seront différents, selon qu'il y aura hypertension ou hypotension, mais la cause restera la même.

Cette cause, c'est la défaillance du régulateur, en l'espèce le Grand Sympathique, et l'on s'explique ainsi l'action

décisive d'un traitement n'ayant d'autre but que de rétablir l'équilibre du système nerveux.

Il n'est pas à ma connaissance, d'exemple plus frappant que ce pouvoir régulateur du Grand Sympathique ; c'est pourquoi j'ai tenu à l'exposer avec quelques détails.

Rappelons que l'hypertension artérielle se voit souvent, mais non exclusivement (Les grands surmenés sont en effet ceux qui paient le plus lourd tribut à l'hypertension.) chez les arthritiques qui font de l'artériosclérose; chez eux, au tissu élastique naturel se substitue peu à peu du tissu fibreux ; de ce fait, l'artère tend à devenir rigide, ce qui, soit dit en passant, oblige le cœur à fournir un effort beaucoup plus violent.

Dans l'arthritisme, cette diathèse encore mal délimitée et dont les manifestations sont si diverses, l'heureuse influence du traitement, et plus particulièrement peut-être de l'hydrate de Mg est manifeste. Pour certains, cette influence serait due exclusivement à l'action laxative de l'hydrate de Mg.

Sans vouloir nier l'importance, je dirais même la nécessité, en pareil cas et surtout dans l'hypertension, d'une action de cette nature, je tiens à rappeler ce que j'écrivais en mars 1929 sur le rôle du chlorure de magnésium. J'ai montré à cette époque que ce corps agit comme un véritable aliment d'épargne de la cellule nerveuse, rôle qui, du reste, n'est plus discuté aujourd'hui. Or, je l'ai démontré, dès son

arrivée dans l'estomac, l'hydrate de magnésium — et c'est avant tout pour cette raison que j'en conseille l'usage — se transforme au contact du suc gastrique en chlorure de magnésium à l'état naissant, la forme la plus pure et la plus active d'un corps.

Il est donc logique d'admettre, puisque les résultats obtenus dans l'arthritisme par l'hydrate de magnésium sont supérieurs à ceux que donne un laxatif banal, que cet hydrate de Mg agit là encore, d'abord en sa qualité de laxatif, mais aussi et surtout en raison de son action sur la cellule nerveuse.

En terminant cette question de la tension artérielle, disons un mot de l'innervation des artères : elles sont toutes sous la dépendance de deux sortes de nerfs, appelés nerfs vaso-moteurs, à fonction opposée ; les uns sont en effet dilatateurs, les autres constricteurs, et de leur harmonie résulte le calibre normal de l'artère. Or, tous les nerfs vaso-moteurs sont sous la dépendance du Grand Sympathique.

C'est ainsi que sous l'effet d'une émotion violente par exemple, un réflexe vaso-constricteur se produit, l'artère se resserre, le sang cesse d'arriver à la face ; il en résulte la pâleur ; au contraire, d'autres émotions provoquant un réflexe vaso-dilatateur, il en résulte la rougeur, par un phénomène inverse. Cela seul suffirait à démontrer l'influence du Grand Sympathique sur le réseau artériel.

Si j'ai insisté sur le rôle du système nerveux dans l'hypertension, c'est que là encore il semble bien qu'on néglige un peu trop la cause pour ne songer qu'à l'effet. L'hypertension artérielle, il ne faut pas l'oublier, n'est pas une maladie proprement dite, mais bien une manifestation, une conséquence d'un état morbide et tout traitement qui ne s'adresse pas à la cause même du mal est fatalement voué à l'échec. Certes, en présence d'une poussée aiguë de la tension, le médecin s'efforcera d'écarter le danger imminent par des saignées locales ou même par une saignée générale.

Mais le danger écarté, il s'agit d'en éviter le retour. Or, les moyens classiques (régime sévère, restrictions rigoureuses, etc.) sont sans action sur la cause et sont impuissants à faire baisser la tension, tout au moins d'une manière sensible et durable. Pour parvenir à ce but, divers procédés ont été étudiés. Mais pour obtenir une action durable, il faut restituer à la cellule l'élément qui lui manque, et cela d'autant mieux que cette déficience est presque toujours l'unique cause de l'hypertension.

Préleveur de la tension quand elle tend à s'abaisser, modérateur au contraire, quand elle tend à s'élever, le Grand Sympathique est bien en effet le régulateur véritable qui, à l'état normal, maintient cette tension à un niveau constant. Et l'on s'explique ainsi l'influence d'un traitement n'ayant d'autre but que de rétablir l'équilibre nerveux.

Est-ce à dire que le résultat sera toujours identique, quelle que soit l'origine de cette hypertension, quel que soit l'état des artères, et lors même que le tissu élastique serait entièrement détruit ? Je me garderai de porter une telle affirmation d'abord parce que ce serait contraire à la vérité, ensuite parce que, en médecine surtout, il faut se garder d'être trop absolu.

J'ai dit simplement que l'hypertension artérielle résulte, dans l'immense majorité des cas, d'un trouble du grand sympathique : j'ai exposé le résultat d'observations, dont les unes me sont personnelles, les autres dues à l'obligeance de mes confrères et d'où il résulte que sous l'action d'un traitement n'ayant d'autre but que de rétablir l'équilibre nerveux, on a constaté une baisse accentuée et persistante de la tension en même temps que la disparition des phénomènes congestifs.

J'estime donc que dans tous les cas d'hypertension sans exception, on doit avant tout faire un essai du traitement, essai qu'il est du reste inutile de prolonger si, dès les premières semaines, il n'y a pas une tendance très nette à l'amélioration. Même dans ce cas, la tentative ne serait du reste pas inutile ; son insuccès prouverait, en effet, qu'en la circonstance, le système nerveux ne peut être incriminé, et, de ce fait, le médecin verrait sa tâche facilitée pour le choix d'un traitement approprié, cette cause possible d'erreur se trouvant ainsi éliminée.

LE RÔLE GÉNÉRAL DU SYSTÈME NERVEUX

La conclusion qui découle logiquement de l'ensemble de ces faits, c'est que, pour se défendre contre le mal, quel que soit l'organe attaqué, quelle que soit la nature de la maladie, le système nerveux exerce un rôle prépondérant, et c'est de son équilibre que dépend la santé.

Je viens de montrer, à propos de la tension artérielle, que des manifestations diamétralement opposées, comme l'hypotension et l'hypertension, résultent le plus souvent d'une même cause, la rupture de l'équilibre nerveux. La preuve indiscutable en est fournie par ce fait que l'une et l'autre disparaissent et la tension redevient normale dès que cet équilibre est rétabli. L'exemple est trop caractéristique pour qu'il soit nécessaire d'insister. Quelle que soit la maladie considérée, la conclusion reste identique. Le pouvoir régulateur du grand sympathique ne peut plus être discuté (*Je rappelle qu'au lieu de faire une étude écourtée de cas multiples» j'ai préféré choisir un seul exemple typique. Mais il est bien entendu que les mêmes constatations se font à propos de tous les organes et particulièrement des glandes endocrines, dont le mauvais fonctionnement est, souvent, à la base de sérieux ennuis, ne serait-ce que l'obésité. A titre de curiosité, je citerai l'exemple des varices : aussi bien les varices des membres que les varices rectales (Hémorroïdes). Les personnes qui en sont atteintes, et qui suivent, pour une*

tonte autre cause du reste ce même traitement, voient presque toujours le volume de ces varices diminuer progressivement et la veine tendre à se rapprocher de son calibre normal. Là encore, il est impossible d'expliquer ce fait autrement que par l'action du Grand Sympathique sur les Vaso-Moteurs.)

Ce n'est pas sans raison que j'ai attendu pour publier cette troisième partie. Une documentation abondante, une expérience prolongée m'étaient indispensables. En effet, pour qu'une expérimentation soit probante, il est indispensable que les cas observés soient en nombre suffisant, mais aussi que chacun d'eux ait pu être suivi pendant un temps assez long pour permettre de s'assurer de la stabilité du résultat. En présence de faits multiples et concordants, il faut savoir s'incliner. On ne discute pas avec l'évidence : le grand sympathique est bien notre défenseur naturel et général.

Ainsi apparaît, dans toute son ampleur, le rôle magistral du système nerveux. Sa mission n'est pas seulement d'assurer la continuité de l'existence en reliant nos divers organes, il doit aussi soutenir celui qui fléchit, modérer celui qui tend à exagérer sa fonction, en un mot assurer l'harmonie de leur action. Il doit enfin les protéger contre l'attaque, en leur donnant l'énergie nécessaire à leur défense.

Animateur clairvoyant de l'organisme, le système nerveux, ou plutôt le grand sympathique, expression intelligente, si

j'ose dire, du système nerveux, en est aussi, on le voit, le régulateur et le véritable et tout-puissant défenseur.

COMMENT ON PEUT AGIR SUR LE GRAND SYMPATHIQUE

Pour bien comprendre la nature de l'action à exercer pour rétablir l'équilibre nerveux, il faut avoir présents à l'esprit les faits qui découlent des développements qui précèdent, et que l'on peut schématiser ainsi :

- La maladie résulte de l'*insuffisance de la défense* ;
- L'*insuffisance de la défense* résulte d'une *déficiencce du grand sympathique* ;
- La *déficiencce du sympathique* résulte d'un *appauvrissement de la cellule nerveuse en chlorure de magnésium*.

Remontant de l'effet à la cause, on voit donc que pour rétablir l'équilibre il faut, de toute évidence, restituer à la cellule ce chlorure de magnésium qui lui manque.

Ici, une précision s'impose. Pourquoi, m'a-t-on demandé, conseillez-vous exclusivement le chlorure de magnésium et non la totalité des sels halogènes du magnésium, c'est-à-dire outre le chlorure, les bromure, iodure et fluorure de magnésium ?

Il faut éviter, autant que faire se peut, toute surcharge médicamenteuse : un remède inutile est un remède nuisible. Or, en la circonstance, la cellule réclame du

chlorure de magnésium et rien d'autre : donnons-lui donc du chlorure de magnésium et rien d'autre.

Ajouter bromure, iodure et fluorure serait créer une surcharge tout au moins inutile, sinon nuisible, et qu'en tout cas rien ne justifie.

J'ajoute enfin que le chlorure de magnésium véritablement pur et sans mélanges, tel qu'il se dégage de l'hydrate de magnésium en présence du suc gastrique normal, n'exerce jamais d'action débilitante, bien au contraire et peut être prescrit sans le moindre inconvénient quel que soit l'âge (enfants en bas âge, adultes ou vieillards) et quelle que soit la maladie, même, je tiens à le préciser, dans le cas de néphrite avec albuminurie.

Le chlorure de magnésium sous cette forme n'est en effet nullement contre-indiqué dans l'albuminurie. J'ai pu même constater que ce chlorure exerçait une très heureuse influence tant au point de vue de l'état général que de l'albumine. Ceci prouve que l'expression habituelle de « régime déchloruré », pour qualifier un régime sans sel, est impropre, car elle ne vise que le seul chlorure de sodium ou sel marin. Il serait donc plus exact de dire simplement : régime sans sel ou régime déchloruré sodique.

Cette explication donnée, nous pouvons aborder la question du traitement proprement dit.

Connaissant la cause du mal, voyons maintenant comment on peut l'éviter, c'est-à-dire comment il faut agir pour maintenir le sympathique en équilibre et au besoin pour stimuler son action.

Il doit être bien compris que je n'entends nullement conférer le privilège de cette action au seul traitement que je recommande et je n'apporte aucun amour-propre d'auteur. Tout autre traitement produira des effets identiques à condition :

- qu'il soit d'abord et avant tout d'une innocuité absolue ;
- qu'il n'ait aucune contre-indication ;
- qu'il permette, par une action directe sur le système nerveux, de stimuler l'activité du grand sympathique ;
- *qu'il comporte enfin l'usage régulier de chlorure de magnésium pur et d'assimilation facile, sans aucun mélange ni addition.*

En raison des expériences pratiquées depuis de longues années, je donne ma préférence aux deux formules déjà citées :

1° l'hydrate de magnésium pur pour fournir à la cellule le chlorure de Mg dont elle est déficiente.

2° un granulé reconstituant pour stimuler l'activité du grand sympathique en attendant que la cellule ait fait son plein de chlorure.

La nécessité de stimuler le sympathique, dans tous les cas où le système nerveux est en état de défaillance, est un fait désormais acquis et je reste plus que jamais fidèle à la formule du Granulé Reconstituant, d'abord parce qu'elle agit d'une manière progressive et non brutale et aussi, il faut bien le dire, parce qu'elle a fait ses preuves. Mais, quel que soit le moyen adopté, il ne suffit pas de stimuler le sympathique pour rétablir de façon durable l'équilibre nerveux. L'appauvrissement de la cellule en chlorure de magnésium étant presque toujours l'unique cause de la défaillance du système nerveux, il n'est pas de retour possible à un *équilibre réel et durable* si la cellule n'a pas la possibilité de réparer sa perte. Or, en la circonstance, l'alimentation habituelle n'a pu assurer l'apport normal de chlorure puisque le déficit s'est installé, à plus forte raison sera-t-elle incapable de faire l'apport supplémentaire, nécessaire, pour combler ce déficit.

Il est donc absolument indispensable de fournir à la cellule ce supplément de chlorure dont elle a besoin.

Tel est en définitive le but véritable du traitement et c'est la raison pour laquelle je conseille de faire un usage régulier d'hydrate de magnésium.

Dans les états de défaillance du système nerveux, il est toujours nécessaire, je le répète, de stimuler le sympathique : l'activité de la cellule et par suite son pouvoir d'assimilation sont ainsi sensiblement accrus et de ce fait la récupération du chlorure grandement facilitée.

Donc action utile sous la réserve absolue que, parallèlement à cette action, on fournira à la cellule ce chlorure qu'elle doit récupérer. Toute négligence à cet égard pourrait entraîner de cruels mécomptes et provoquer un résultat diamétralement opposé à celui que l'on veut obtenir.

En effet, l'augmentation de l'activité cellulaire s'accompagne d'un accroissement de dépense : plus la cellule travaille, plus elle dépense. Donc double nécessité de faire un apport important et régulier de chlorure d'abord pour compenser immédiatement la dépense supplémentaire provoquée, ensuite pour effacer le déficit antérieur, but final.

Si cette précaution indispensable n'est pas prise, il y a tout lieu de craindre que le déficit ne s'accroisse au lieu de diminuer et le malade, après une amélioration plus apparente que réelle, un « coup de fouet » déterminé par l'excitation du sympathique, est exposé à se retrouver dans son état antérieur, si ce n'est même dans un état aggravé.

Il suffira pour réparer le mal de ne plus oublier désormais cette évidence : la cellule ne peut pas fixer le chlorure si on

ne lui en donne pas. Je rappelle une fois de plus que ce traitement a pour but essentiel d'assurer l'équilibre de la cellule nerveuse et, par cela seul, de porter et maintenir à son maximum le pouvoir défensif du sympathique dont la défaillance est le plus souvent la seule cause du mal.

Ce traitement est donc identique, en principe, quel que soit le cas. J'en ai cependant modifié quelque peu ses modalités d'application dans l'hypertension artérielle car dans ce cas comme dans tous les états congestifs, les troubles de la circulation ont une importance particulière. Il est donc nécessaire d'agir simultanément. sur cette circulation.

Ce traitement, je le déclare de la façon la plus nette, est d'une innocuité absolue et ne comporte, à ma connaissance, aucune contre- indication. Sans le moindre inconvénient, on peut donc en faire un essai même dans les cas où l'on a ; des doutes sur l'origine du mal. Les résultats constatés dès les premières semaines sont la meilleure indication sur l'opportunité de le continuer.

Je ne saurais trop le répéter : l'hydrate de magnésium se dédouble dans l'estomac en eau et chlorure de magnésium exclusivement, et ne contient aucun autre sel halogène du magnésium ; de ce fait il n'exerce jamais d'action nocive, pas plus sur le rein que sur tout autre organe (*Son innocuité est telle que j'en conseille l'usage à titre de simple laxatif, même pour les enfants en bas âge*).

TRAITEMENT PRÉVENTIF

Voici comment je conseille d'agir à titre préventif :

1° Prendre d'une façon systématique et continue, au moins deux fois par semaine, soit le matin un quart d'heure environ avant le petit déjeuner, soit le soir en se couchant, au gré de chacun, une cuillerée à café d'hydrate de magnésium délayée dans une demi-tasse d'eau, dans le but d'entretenir l'énergie de la cellule nerveuse. L'hydrate de magnésium ayant aussi un effet laxatif, on devra en diminuer la dose si cet effet est trop accentué, mais en continuer l'usage avec la plus grande régularité.

J'insiste sur la nécessité de prendre l'hydrate de Mg à très faible dose au besoin, mais d'une façon régulière, car il est indispensable pour compenser les dépenses de la cellule et de ce fait lui conserver son énergie.

2° Au moindre signe de défaillance, même au besoin par anticipation, dans une période de surmenage par exemple, prendre en outre cinq minutes environ avant les deux repas, dans un peu d'eau ou de vin, une cuillerée à café de granulé reconstituant, et cela jusqu'à ce qu'on ait la sensation que l'on est revenu à son état normal, qu'on a « retrouvé son aplomb ». En résumé, le traitement préventif repose sur remploi régulier de l'hydrate de Mg. Quant au

Granulé Reconstituant, il suffit d'en prendre quand on en sent la nécessité.

TRAITEMENT CURATIF

Durée du traitement : L'activité d'un traitement varie avec l'intensité, l'ancienneté du mal et la réaction individuelle de chacun. A titre de simple indication, je peux dire que dans les cas légers et récents, un mois est en général suffisant ; pour d'autres deux et même trois mois pourront être nécessaires. Enfin, s'il s'agit d'un mal particulièrement intense et surtout très ancien, il est possible que trois mois ne suffisent pas.

Mais qu'il s'agisse de cas anciens ou récents, l'amélioration doit apparaître dès les premières semaines. Lorsqu'un traitement, celui-ci comme les autres, ne détermine pas dès le début une réaction favorable, cela prouve qu'il est sans effet dans la circonstance ; il est dès lors inutile de le continuer.

Pour obtenir le plein effet du traitement, il est indispensable de le suivre avec la plus grande régularité. Je précise à cet égard que la période mensuelle de la femme n'oblige nullement à le suspendre.

Je rappelle qu'il ne peut en aucun cas être nuisible, qu'il est supporté par tous, et cela sans la moindre fatigue. On peut donc sans inconvénient en faire un essai et les résultats constatés dès le début sont la meilleure

indication pour montrer s'il y a lieu ou non de le continuer.

Dans tous les cas de défaillance du système nerveux, je conseille, d'une manière générale, de procéder ainsi :

1°) Prendre les 20 premiers jours deux cuillerées à café de Granulé Reconstituant ; les 10 jours suivants, trois cachets par jour de Phosphate Bicalcique (un cachet au milieu des trois repas). Reprendre aussitôt le Granulé, puis les Cachets et continuer de la sorte par périodes alternées de 20 jours de Granulé et de 10 jours de Cachets.

2°) Pendant toute la durée du traitement, dès le début, et *sans aucune interruption*, prendre tous les deux jours une cuillerée à café d'hydrate de magnésium. Si l'effet laxatif est trop accentué, diminuer la dose mais en prendre systématiquement tous les deux jours.

Le rôle des cachets de Phosphate Bicalcique est de compenser les pertes de phosphates si fréquentes en pareil cas, et du reste cause habituelle des douleurs osseuses dans la région dorsale.

Dès le retour à l'état normal, se comporter, à titre préventif, comme il est indiqué plus haut. On agira de la même manière après toute intervention chirurgicale quelle qu'en soit la nature et notamment après l'ablation d'une tumeur pour s'efforcer de prévenir une récurrence possible.

Agir enfin de même dans tous les états maladifs sans exception, pour hâter et faciliter la convalescence.

Dans la tuberculose, agir de la même manière, mais prendre dans les périodes de Phosphate Bicalcique quatre cachets par jour au lieu de trois, soit deux cachets au milieu de chacun des deux principaux repas.

Enfants : Le phosphate de chaux, à condition, bien entendu qu'il soit assimilable, est le véritable aliment nutritif de l'os ; à ce titre, il devrait être donné presque systématiquement aux enfants aux diverses périodes de croissance, pour faciliter la formation de leur tissu osseux.

L'insuffisance osseuse, d'une extrême fréquence dans l'enfance peut se traduire de diverses façons : appétit irrégulier et insuffisant, teint non coloré, apparence chétive, indolence, apathie. L'enfant se refuse à l'effort, suit mal sa classe et admonestations ou punitions restent sans effet. Parfois, il ne grandit pas, d'autres fois, au contraire, sa taille est supérieure à la normale et il a tendance à se voûter.

Dans tous les cas, il faut sans attendre donner du phosphate de chaux à l'enfant. Dès l'âge d'un ou deux ans, on peut, de temps à autre, donner, pendant 8 à 10 jours, un cachet par jour de phosphate bicalcique au milieu du repas de midi (le contenu du cachet peut être délayé dans du lait, du bouillon, de l'eau sucrée, etc.). Dès l'âge de sept ans, un seul cachet par jour également, mais cela pendant

un mois. On peut sans crainte faire dans l'année trois ou quatre cures d'un mois. A partir de 12 ans, agir de même, mais donner deux cachets par jour.

HYPERTENSION

Dans l'hypertension artérielle, je modifie légèrement la façon de procéder. Je conseille en pareil cas d'agir de la manière suivante :

1°) Hydrate de Magnésium. — Les 10 premiers jours, une cuillerée à café tous les jours (toujours même recommandation, si l'effet laxatif est trop accentué, mais en prendre tous les jours). Après cette période de dix jours, en prendre une dose tous les deux jours sans interruption jusqu'à la fin du traitement.

2°) Granulé Reconstituant.

Dès le début de la *deuxième semaine*, et à raison de 2 cuillerées à café par jour.

Faire une première période de 8 jours.

Suspendre 8 jours, et faire une deuxième période de 8 jours.

Suspendre 8 jours, et faire une première période de 15 jours.

Suspendre 8 jours, et faire une deuxième période de 15 jours,

Suspendre 8 jours et faire une première période de 21 jours.

Suspendre 8 jours, et faire une deuxième période de 21 jours.

En résumé, deux périodes de 8 jours, deux de 15 jours et deux de 21 jours, avec interruption de 8 jours entre chacune d'elles. En général, après la deuxième période de 21 jours, la tension est redevenue normale et le résultat suffisamment stabilisé pour que l'on puisse cesser le traitement.

Il n'y aurait aucun inconvénient du reste à faire, si nécessaire, une ou plusieurs autres périodes de 21 jours, toujours avec suspension de 8 jours entre chacune d'elles. Il doit être bien compris que ces interruptions s'appliquent exclusivement au Granulé seul, mais nullement à l'Hydrate de Magnésium, ni au Granulé Diurétique dont il est question ci-dessous.

3°) Granulé Diurétique.

Prendre en outre, *dès le début du traitement* et pendant deux mois consécutifs, le matin avant le petit déjeuner et le soir en se couchant, dans une tasse de tisane ou d'eau sucrée une cuillerée à café d'un granulé diurétique (extraits associés de douce-amère, saponaire, noyer et salsepareille).

Après un intervalle de quinze jours, faire une seconde cure de deux mois alors même que dès ce moment la tension serait redevenue normale, afin de consolider le résultat acquis. Pas d'inconvénients à prendre au même moment le granulé diurétique et l'hydrate de magnésium. En ce cas, on fait dissoudre le Granulé dans un demi-verre d'eau, on ajoute ensuite l'hydrate de magnésium.

C'est, on le voit, la mise en application du principe que j'ai déjà exposé : « Lorsque c'est possible, s'efforcer d'écartier tout obstacle susceptible de gêner le sympathique dans l'accomplissement de sa tâche, afin de bénéficier plus rapidement du plein effet de son action ».

Le Granulé Diurétique est en effet avant tout un décongestif. A ce titre, il apporte en la circonstance un utile concours au traitement proprement dit : d'une part, de par son pouvoir diaphorétique et diurétique, il diminue la quantité de la masse sanguine sans les inconvénients de la saignée ; d'autre part, il tend à ramener ce sang à son chiffre moléculaire normal, facilitant ainsi notamment la diminution du taux de l'urée s'il est excessif. C'est en somme le « dépuratif » classique de nos pères (*Cette formule, constituée par un ensemble d'extraits végétaux représente un de ces bons vieux remèdes d'autrefois ayant fait leurs preuves et qu'à mon avis l'on néglige trop souvent. En médecine aussi, le mieux est parfois l'ennemi du bien.*).

Au cours du traitement, la tension sera surveillée régulièrement, et si au bout d'un mois environ, la baisse n'a pas commencé à se manifester, il sera inutile de prolonger l'essai.

La tension redevenue normale, agir comme il est expliqué plus haut pour une action préventive. En outre, dans ce cas, il est bon d'appuyer cette action préventive par une cure d'un mois environ de Granulé Diurétique deux ou trois fois par an.

Je crois nécessaire de rappeler, une fois encore, que l'hydrate de Mg est partie intégrante du traitement dont il constitue la base.

Certaines personnes ont une tendance à ne considérer que ses propriétés laxatives, c'est ainsi que des malades m'ont dit ou écrit que, n'étant pas atteints de constipation, ils ne croyaient pas devoir en faire usage et se contentaient du Granulé reconstituant. C'est là une très grosse erreur. Il n'est pas douteux qu'au titre de simple laxatif, je conseille toujours l'hydrate de Mg de préférence à tous autres, notamment dans les diverses entérites, la constipation habituelle, et dans tous les cas, y compris l'état de grossesse. Un usage même indéfini n'entraînant en effet ni accoutumance ni irritation locale.

Mais la qualité essentielle, primordiale de cet hydrate, c'est son action sur la cellule nerveuse. Il est donc absolument indispensable de l'utiliser toutes les fois que

l'on veut exercer une action d'ensemble sur le système nerveux.

DU RÉGIME DANS L'HYPERTENSION

Le médecin traitant étant à mon avis le seul qualifié pour instituer ou non un régime spécial, je me suis volontairement abstenu jusqu'ici d'aborder ce sujet. Mais la question m'est posée si fréquemment qu'il ne m'est plus possible de différer, pour exposer mes idées personnelles sur ce point particulier.

Il ne saurait être question du régime occasionnel et provisoire que peuvent imposer des circonstances spéciales. Lorsque, par exemple, chez un hypertendu à chiffre élevé, une cause fortuite a provoqué une brusque et dangereuse élévation nouvelle de la tension, il faut d'extrême urgence, utiliser tous moyens susceptibles de déterminer une baisse immédiate de cette tension (saignée abondante, purgatifs, sinapismes, etc.), puis régime restrictif provisoire mais très rigoureux pouvant aller même jusqu'à la diète absolue. Sur ce point, aucune discussion possible : l'accord est, et ne peut être, qu'unanime.

Mais les avis diffèrent lorsqu'il s'agit de ce régime fastidieux auquel était condamné autant dire à perpétuité, tout malheureux hypertendu. Pour ce dernier, plus de vie normale possible. Cette question du régime devient trop souvent pour le malade une obsession, un véritable cauchemar. Malgré ces privations, est-il permis d'espérer,

même dans un délai éloigné, sinon une guérison, tout au moins une amélioration notable de l'état général et surtout durable ?

Ce régime en effet a pour unique objectif la baisse de la tension, mais reste évidemment sans action sur la cause du mal, et nous retrouvons une fois de plus cette erreur initiale qui consiste à soigner l'effet, et non la cause.

Autrefois, il était admis, par définition, que l'hypertension frappait exclusivement ceux que l'on appelait « les gros mangeurs ».

Il est à peine nécessaire de rappeler combien cette conception est fautive. Si les pléthoriques paient à l'hypertension un tribut plus lourd que les autres, d'innombrables hypertendus n'ont jamais commis le moindre excès, certains même n'ont pas toujours mangé à leur faim ; à eux aussi devra-t-on parler net : le régime tend à supprimer les aliments réellement nutritifs. Or, cette sous-alimentation s'accompagne de toute évidence d'une diminution physique, laquelle aboutira lentement mais sûrement à l'anémie véritable avec tous ses dangers. Cette anémie progressive s'accompagnera d'une baisse de la tension comme la suppression du combustible dans une chaudière entraîne la chute de la température : l'appauvrissement de l'organisme en matières nutritives entraîne la diminution de sa vitalité.

En présence de cette perte progressive des forces, un dilemme angoissant se pose : ou bien maintenir le régime exposant ainsi le malade à tous les dangers d'une anémie grave, ou bien le supprimer, avec la certitude que cette tension va s'élever de nouveau.

Je ne suis assurément pas un révolutionnaire, mais lorsqu'il m'est démontré jusqu'à l'évidence qu'une conception, bien classique, est erronée, je l'abandonne sans hésiter. Les préceptes de la médecine ne sont pas plus immuables aujourd'hui qu'autrefois, sans quoi tout progrès aurait été et serait impossible. Or, dans l'hypertension, l'expérience le prouve, le régime est une erreur, et doit être supprimé.

Mais la faculté de s'alimenter à son gré n'implique nullement la licence de s'adonner à des excès de table ou de boissons. Si le repas de midi doit être substantiel, par contre, celui du soir doit être peu copieux, se composer par exemple de potage, légume et fruit.

Sous cette seule réserve, je laisse au malade le soin de s'alimenter à son gré. Il est du reste d'une excellente hygiène non seulement pour les hypertendus, mais pour tous ceux qui ont atteint ou franchi la cinquantaine, d'agir de la même manière.

En présence d'une personne en état d'hypertension et soumise à un régime, quel que soit le chiffre de sa tension, je lui recommande l'abandon progressif mais résolu de son

régime, de telle sorte que dans un délai de quatre ou cinq semaines au maximum, elle en arrive à s'alimenter normalement.

Cette renonciation au régime fait partie intégrante de mes prescriptions au même titre que le traitement thérapeutique dont j'ai exposé plus haut les modalités.

Depuis 1929, j'ai eu personnellement à traiter de très nombreux cas d'hypertension, or, jamais je n'ai eu à regretter d'avoir agi de la sorte.

En résumé, *inutile* s'il est bénin, *nuisible* s'il est rigoureux, le régime doit être abandonné. Tout médecin fera quand il le voudra la même constatation : l'essai mérite bien d'être tenté puisqu'il lui permettrait tout au moins de libérer à jamais son malade d'une continuelle et pénible obsession.

Telles sont mes idées personnelles sur l'importante question du régime en matière d'hypertension artérielle, mais il appartient au médecin traitant d'apprécier dans quelle mesure il croit devoir s'en inspirer.

On ne peut plus contester aujourd'hui en effet que dans la très grande majorité des cas, l'hypertension est la conséquence directe d'une défaillance du sympathique. Celui-ci est en effet par excellence le régulateur de la tension artérielle et sa défaillance peut se traduire aussi bien par l'hypotension que par l'hypertension.

Dans un cas comme dans l'autre, c'est donc sur lui qu'il faut agir pour lui permettre d'exercer à nouveau sa fonction régulatrice.

PRÉCISIONS NÉCESSAIRES

Dans la première édition de cet ouvrage, parue au mois de mars 1929, en exposant le résultat de dix années d'observations, j'ai montré, d'une part, le rôle prépondérant joué par le système nerveux dans la défense de l'organisme ; d'autre part, l'influence du chlorure de Mg sur la cellule nerveuse.

Diverses communications, confirmant du reste mes observations personnelles, avaient bien signalé l'action de ce sel dans certains états cancéreux ; mais en vertu de la doctrine: « A chaque maladie particulière doit nécessairement correspondre un remède particulier », on voyait surtout en lui un corps agissant comme un antidote des tumeurs.

Or, dès cette époque, j'ai démontré que ce chlorure de Mg, sel que je prescrivis exclusivement sous la forme d'hydrate de Mg, car sous cette forme il se présente à l'état de pureté parfaite, agit, non pas directement sur le mal, mais bien par l'intermédiaire du Grand Sympathique, dont il maintient l'énergie. De ce fait, il exerce non pas une action d'ordre local et limitée au mal envisagé, mais bien une action d'ordre général.

Cette constatation est d'une importance capitale : c'est d'elle, en effet, que découle la thèse que j'ai soutenue et dont les résultats ont pleinement confirmé l'exactitude.

Je disais en outre dans mes conclusions qu'en exposant cette théorie, j'étais certain de traduire le sentiment intime d'une grande partie du corps médical. On a pu voir combien cette affirmation était justifiée. C'est en vain, en effet, qu'on chercherait la moindre critique dans les nombreux articles publiés depuis cette époque sur ce sujet. L'adhésion des milieux autorisés à cette nouvelle doctrine est de jour en jour plus manifeste.

Or, je viens à présent de fournir la preuve que ce pouvoir du Grand Sympathique, loin d'être limité aux seules maladies microbiennes, s'étend en réalité à de nombreux troubles de l'organisme.

Puisque le hasard a voulu que je sois un des ouvriers de la première heure de la vulgarisation de cette doctrine, il m'appartient à ce titre de donner les précisions nécessaires pour éviter toute erreur d'interprétation.

La maladie, ai-je dit, ne peut s'implanter sur un organisme dont le système nerveux est en parfait équilibre : si le mal existe, c'est qu'il y a eu rupture de cet équilibre, et dans ce cas il faut en premier lieu s'efforcer de le rétablir. Cette affirmation, je la renouvelle, je n'y apporte aucune restriction : c'est pour moi l'évidence même.

Est-on pour cela autorisé à conclure qu'il suffit dans tous les cas de soigner le système nerveux pour voir immédiatement disparaître tous les maux ?

Non, cent fois non. Je n'ai pas dit, en effet, qu'une maladie, quelles que soient sa nature, son ancienneté, l'étendue de la lésion, guérira nécessairement en soignant exclusivement le système nerveux.

J'ai dit, et c'est bien différent, que dans tout état maladif sans exception, on doit agir sur le grand sympathique d'abord pour bénéficier du maximum de sa puissance défensive, ensuite pour faciliter, le cas échéant, l'assimilation du remède approprié, enfin, et surtout, parce que l'on ne peut espérer une guérison réelle et durable sans le retour à l'équilibre nerveux.

J'ai dit, en outre, que bien des troubles ayant pour unique cause la rupture de l'équilibre nerveux, il suffit de rétablir cet équilibre pour constater la disparition de ces troubles.

Ces précisions m'ont paru d'autant plus nécessaires que le malade dans son désir de guérir est trop souvent porté à l'exagération. Or, un optimisme excessif peut être aussi funeste qu'un pessimisme irraisonné.

Je m'explique par un exemple, celui du cancer. Ma conviction, plus absolue que jamais, c'est qu'en veillant au maintien de l'équilibre nerveux, on peut se préserver du cancer. Mais si la tumeur existe, pour peu qu'elle soit de

nature douteuse, et à plus forte raison, si sa nature cancéreuse a pu être constatée : pas d'hésitation possible : l'ablation de cette tumeur s'impose et cela sans délai. Nulle considération ne permet au médecin d'admettre que cette opération soit différée, pas même le prétexte si souvent invoqué par le malade de vouloir au préalable, essayer tel ou tel traitement.

Lorsqu'une vie humaine est en jeu, ce n'est pas le moment de se livrer à des expériences: ce qui importe avant tout, c'est l'intérêt du malade.

Il est incontestable que plus l'opération est précoce, plus grandes sont les chances d'éviter la récurrence ; au moindre doute, au moindre soupçon, on doit demander l'avis de son médecin.

Mais après une intervention chirurgicale, il est indispensable de parachever l'œuvre du chirurgien en aidant l'organisme dans la lutte qu'il doit soutenir pour vaincre définitivement le mal. Il faut agir sans délai, et d'une manière énergique sur le Grand Sympathique pour porter et maintenir à son maximum sa puissance défensive. Cela n'exclut pas, du reste, tout autre moyen que le médecin croirait devoir utiliser, mais l'effort principal et immédiat doit porter sur le système nerveux.

Ma conclusion, on le voit, reste toujours la même. On doit, en premier lieu, s'efforcer de prévenir le mal en veillant au maintien de l'équilibre nerveux. Mais si cet équilibre est

rompu, si la maladie existe, dans tous les cas, sans exception, et quelle que soit la nature de cette maladie, il faut secourir le système nerveux défaillant et entretenir l'énergie de la cellule nerveuse, sans négliger tout moyen susceptible de diminuer la force de l'agresseur.

Diminuer la force de l'ennemi, soit en atténuant la virulence du microbe, soit en luttant contre les progrès d'une lésion, soit enfin en réduisant l'étendue du foyer, c'est faciliter la tâche du Grand Sympathique, et permettre à l'organisme de bénéficier du plein effet de son action.

Mais on ne doit jamais perdre de vue que le défenseur véritable, c'est le système nerveux; tout moyen accessoire n'a d'autre but que de faciliter sa tâche dans l'exercice de sa fonction.

« La maladie ne pouvant exister sans une rupture de l'équilibre nerveux, la guérison n'est possible que lorsque cet équilibre est rétabli ».

Le système nerveux qui, tout en assurant la défense doit en outre entretenir l'activité des organes, a besoin, à ce titre aussi, d'être secouru, et l'expression classique « Il faut soutenir le malade » n'a pas d'autre signification. Dans tous les cas, le maintien de l'énergie de la cellule nerveuse doit être l'objectif initial, je dirai même l'objectif principal.

Dès le début de la maladie et pendant toute sa durée, il faut alimenter sans cesse le fonds de réserve où cette

cellule puisera selon ses besoins. L'équilibre nerveux ainsi maintenu, le grand sympathique assure le fonctionnement régulier des organes. Une défaillance de divers organes au cours d'une maladie étant toujours possible, efforçons-nous de l'éviter. « Mieux vaut prévenir que guérir ».

J'ai dit que tout déprimé du système nerveux est un candidat à la maladie. Il me paraît utile et nécessaire d'attirer l'attention de ceux-là même qui se trouvent dans ce cas et sur qui pèse une menace constante, et aussi de leur rappeler qu'on est coupable vis-à-vis de soi-même et de sa famille, de rester ainsi, par pure négligence, exposé à un danger, alors qu'il est facile en somme de le dissiper.

L'organisme, par suite d'une hérédité familiale sans doute, présente toujours une partie plus facilement vulnérable. Qu'il s'agisse du foie, du poumon, de l'estomac, du rein ou de tout autre organe, chacun de nous a son point faible.

Trouvant devant lui une défense amoindrie, l'agresseur acquiert de ce fait une supériorité passagère; si durant cette période l'attaque se produit sur le point faible de l'organisme, elle peut réussir et l'on comprend que, plus cette situation se prolonge, plus les risques augmentent.

En résumé, dans cette lutte continuelle, il faut que la supériorité reste toujours du côté de la défense et pour que cette supériorité nécessaire soit maintenue, il faut que le système nerveux soit toujours en parfait équilibre.

Ce n'est pas sans raison qu'un homme réputé pour son entrain et sa gaieté devient morose, taciturne, recherche l'isolement ; qu'un autre connu pour son activité, sa vigueur, se transforme en un homme sans énergie, en proie au découragement ; qu'une personne devienne triste, irritable, susceptible, portée aux « idées noires », souffre parfois d'insomnies qui la laissent brisée au réveil.

En présence de manifestations aussi caractéristiques et faciles à discerner, le diagnostic s'impose : le système nerveux est en état de défaillance. Dès l'apparition des troubles, il faut apporter au grand sympathique le soutien nécessaire et le lui continuer jusqu'à la récupération de son énergie, c'est-à-dire jusqu'au retour à l'état normal.

Il semble à certains qu'on a tout fait en disant au malade : c'est nerveux ! Il faut « prendre sur soi », il faut « réagir » ! Ce conseil donné en toute sincérité va à l'inverse du but poursuivi. En raison de l'effort supplémentaire demandé, on impose à la cellule déjà appauvrie un surcroît de dépenses. On oublie trop souvent que le système nerveux est le moteur de la machine humaine et que la marche d'une machine dépend en premier lieu de l'état du moteur.

Le grand sympathique exerçant son action sur tous les organes sans exception, une défaillance de sa part peut se traduire par les manifestations les plus diverses.

En particulier, de nombreuses observations relatives à différentes glandes, attestent, en effet, ce pouvoir

décongestif du grand sympathique sur le système glandulaire. Je peux citer, notamment, trois cas de prostatite aiguë pour lesquels l'intervention chirurgicale paraissait nécessaire et urgente. Dans ces trois cas, on a constaté la résolution rapide et totale de tous les troubles et l'intervention a pu être évitée.

C'est ainsi que toujours et partout on retrouve la preuve de l'action bienfaisante et protectrice du grand sympathique.

A ceux de mes confrères qui hésitent encore, je dirai : douze années d'observations cliniques ont déterminé chez moi une conviction absolue et pleinement justifiée par des résultats jamais démentis ; il ne s'agit pas ici d'une simple hypothèse basée sur des expériences de laboratoire. C'est un des vôtres qui, s'autorisant d'une longue expérience, vous demande d'essayer. Les constatations personnelles que vous ferez ainsi entraîneront bientôt chez vous, j'en suis sûr, une conviction aussi forte que la mienne.

Aux malades, je dirai : n'oubliez pas que ce mal dont vous vous plaignez le plus souvent résulte de votre insouciance ou de votre négligence.

La nature ne nous a pas laissés sans défense ; nous possédons, en effet, dans le grand sympathique, l'arme la meilleure pour nous protéger jusqu'au terme de l'existence ; à nous de savoir l'utiliser.

Mars 1937.

QUATRIEME PARTIE

VUE D'ENSEMBLE

Au début de cette quatrième partie, je dois un avertissement au lecteur.

Je tiens à préciser, en effet, qu'aussi bien dans ce qui précède que dans ce qui va suivre, mes critiques, si vives soient-elles, s'adressent aux méthodes, jamais aux personnes.

La critique d'une thèse ou d'une opinion doit pouvoir s'exercer dans toute sa plénitude sans que soit mise en cause la personnalité de son auteur.

De la discussion, dit-on, jaillit la lumière. Or, cette discussion, loin de la fuir, je la recherche, je dirai même que je m'y complais et quel que soit le sujet, si l'on me démontre que je suis dans l'erreur, je ne me sens nullement diminué à le reconnaître.

En réalité, je n'ai aucune difficulté à l'admettre : j'ai l'esprit critique, mais en tout cas, cet esprit critique, je ne l'exerce jamais à la légère, ni de façon systématique. Je m'appuie toujours sur des arguments solides, sur un raisonnement serré, sur des faits. Au surplus, c'est vraisemblablement la dernière fois que j'écris sur ces divers sujets.

La dernière partie de cet ouvrage étant en quelque sorte mon testament médical, je tiens à signaler combien il est difficile à un médecin praticien de se faire entendre, si tant est même qu'il y parvienne, alors que ce médecin est bien sans conteste particulièrement qualifié pour faire de précieuses observations et fournir ainsi la substance du progrès futur.

N'est-il pas grandement désirable que s'établisse un contact permanent, une collaboration étroite entre la Faculté et le médecin, entre celui qui enseigne et celui qui pratique ?

Mais en attendant que soit réalisée cette première et si utile réforme, le malade doit-il pâtir de cet état de choses. De son côté, le médecin qui a quelque chose d'utile à dire, doit-il s'abstenir et attendre une problématique et lointaine consécration officielle ? Pour moi, pas d'hésitation possible : il ne peut être question de préséance en pareille matière : l'intérêt du malade d'abord, tout doit s'effacer devant lui.

Dès qu'une parfaite concordance, entre une théorie nouvelle et les faits s'est avérée manifeste, indéniable, L'auteur de cette thèse a le devoir impérieux de parler et de s'efforcer par tous les moyens dont il dispose de propager des faits dont le malade est appelé à bénéficier.

Telle a toujours été ma façon de voir et d'agir.

Je reconnais volontiers que j'ai prolongé bien au delà de la normale, la durée de l'expérimentation.

Mais pouvais-je délibérément affirmer que l'on peut se préserver du cancer, que l'on peut guérir de la tuberculose, sans posséder ces preuves que seule une longue expérimentation permet d'obtenir ?

Pouvais-je dire, sans étayer mon argumentation sur des faits multiples, que l'hypertension artérielle, tout comme le diabète (quoique sans lien commun apparent) ne sont en réalité l'une et l'autre que des manifestations différentes d'une même cause : la rupture de l'équilibre nerveux et que dans l'un et l'autre cas, le régime est une erreur ?

Pouvais-je enfin, sans en être certain, dire à ces malheureux déprimés du système nerveux, qu'ils peuvent rapidement retrouver leur équilibre et mener, comme tout le monde, une vie normale ?

Au surplus, je n'ai pas attendu pour parler — les éditions successives parues au cours de ces dix années en font foi, — la fin de l'expérience totale. Au fur et à mesure qu'un fait était acquis et confirmé, je l'ai dit, afin de permettre aux intéressés d'en bénéficier sur le champ.

C'est ainsi que, procédant par étapes, je suis arrivé à démontrer, d'une part, que le système nerveux, ou mieux le Grand Sympathique, est bien réellement le véritable et

tout puissant défenseur de l'organisme ; d'autre part, que ce pouvoir défensif suffit à lui seul le plus souvent, pour nous permettre de repousser tous les assauts.

Cette démonstration faite, je peux considérer ma tâche comme terminée. Le mécanisme de la défense est désormais bien établi : pas de maladie possible sans la rupture de l'équilibre nerveux ; pas de guérison possible sans le retour à cet équilibre. Tel est, dans toute sa simplicité, le fait devant lequel il faut s'incliner, l'axiome qui doit servir de guide.

Je le dis sans détour, toute méthode qui n'attaque pas le mal dans sa racine, qui néglige la cause pour ne s'adresser qu'aux effets, qui n'a pas enfin pour but essentiel de restituer à l'organisme son énergie défensive normale, cette méthode, dis-je, est fatalement vouée à l'échec.

Simple opinion, dira-t-on ? Non, vérité au contraire et vérité qui se dégage non seulement d'une argumentation serrée, mais aussi et surtout des faits. Ces observations faites au début dans un rayon relativement restreint, ont été pleinement confirmées au cours d'une période de dix années d'expérience. Ne suis-je pas autorisé à demander, non pas une adhésion aveugle à cette doctrine, mais simplement un essai ? Il faudra bien admettre tôt ou tard que la machine humaine ne peut normalement fonctionner si le moteur n'est pas en bon état. Par la force même des choses, cette évidence s'imposera un jour à tous.

DE L'EFFET À LA CAUSE

(1929-1939)

Une décade entière s'est écoulée depuis la parution de la première édition de cette étude, et la documentation véritablement exceptionnelle résultant de ces dix nouvelles années d'expérimentation généralisée, me confère, on me permettra de le dire, une autorité particulière pour porter sur la question un jugement d'ensemble.

Pour donner des bases élargies à ce jugement, je me propose d'aborder de nouveaux sujets que, faute d'observations suffisamment nombreuses, j'avais volontairement jusqu'ici passés sous silence.

Il importe avant tout de signaler à nouveau l'erreur, le danger même parfois de ce que j'appellerai « la médecine des symptômes », c'est-à-dire de cette fâcheuse tendance qui porte à négliger la cause pour n'envisager que les effets. Combien d'échecs doivent être attribués uniquement à cette erreur initiale, à l'oubli de cette évidence, de cette vérité première : il n'y a pas d'effets sans cause ; la cause disparue, les effets ne sauraient subsister.

Apaiser une douleur locale est certes chose excellente en soi, mais si l'on ne supprime pas la cause de cette douleur, le mal subsiste et se manifestera de nouveau à la moindre occasion. Une névralgie d'origine dentaire ne sera pas

guérie par l'aspirine, mais seulement lorsque la dent, origine du mal, aura reçu les soins appropriés.

Qui songerait à s'en tenir à des pâtes pectorales, malgré leur effet sédatif sur la toux, pour soigner une tuberculose ou même une simple bronchite ?

La vérité, il ne faut pas craindre de le répéter, c'est qu'il faut toujours combattre le mal dans son origine, sans se laisser influencer par les manifestations qu'il détermine. Attaquer le mal dans sa racine, tel doit être l'objectif constant.

Malgré une complexité apparente, dans bien des maladies, la solution est infiniment plus simple que cette complexité même permettrait de le supposer.

Cette démonstration, appuyée sur des faits, fera l'objet essentiel de cette quatrième et dernière partie.

DES INSOMNIES NERVEUSES

La médecine des symptômes présente souvent de sérieux inconvénients. Je veux parler ici de ces insomnies tenaces observées si souvent chez les déprimés du système nerveux.

L'insomnie, on le sait, est une conséquence sinon constante, du moins très fréquente, de la dépression nerveuse.

Parfois légère et intermittente, d'autres fois au contraire elle domine la scène. Dès lors, pour ce malade, peu ou point de sommeil ; c'est avec une véritable angoisse qu'il voit s'approcher l'heure du coucher, car il sait que la nuit ne lui apportera pas ce repos si nécessaire et tant désiré. Ce qui l'obsède c'est l'insomnie qu'il attribue à un état particulier de surexcitation et il demande avec insistance le « calmant » qui l'en délivrera.

Or, l'examen clinique du système nerveux montre clairement que cette surexcitation apparente est, en réalité, une des conséquences d'une dépression nerveuse accentuée. On doit donc sans hésiter, et sans chercher à traiter isolément un symptôme particulier, donner à ce déprimé du système nerveux un tonique du système nerveux. La logique l'indique, et les faits le confirment. La dépression vaincue, toutes ses conséquences, y compris

l'insomnie, disparaissent, et cela dans un délai souvent beaucoup plus court qu'on n'aurait pu l'espérer.

Au contraire, si l'on veut s'inspirer de la médecine des symptômes, à ce malade atteint d'insomnie, on donnera un soporifique, un de ces médicaments appelés « hypnotiques », parce qu'ils provoquent le sommeil ; on n'a du reste à cet égard que l'embarras du choix. Or, la plupart de ces médicaments sont des déprimeurs. Utiles dans certains cas particuliers, ils sont, je le dis nettement, néfastes en la circonstance. Point n'est besoin d'être médecin pour comprendre que donner un déprimeur à un déprimé, c'est aggraver son mal et cette aggravation inévitable ne tarde pas, en dépit du sommeil retrouvé, à se manifester sur les autres symptômes. Au surplus, le sommeil artificiel ainsi obtenu est bien loin d'être calme et réparateur ; le malade se réveille parfois le matin dans un état d'hébétude et de prostration particulièrement pénible.

Enfin, il arrive que la dose initiale, ne suffisant plus, le malade, malgré les conseils de modération de son médecin, double cette dose, la triple, et l'on sait trop hélas l'aboutissement final et trop fréquent de ces abus de toxiques.

En présence d'un malade atteint de dépression nerveuse, et faisant depuis un certain temps un usage régulier d'un hypnotique, j'exige tout d'abord la suppression immédiate et totale de ce produit, et je lui demande de me faire un crédit de huit jours ou plutôt de huit nuits blanches.

Pour hâter la désintoxication, outre les deux cuillerées à café quotidiennes de Granulé Reconstituant, je conseille la première semaine une dose, par jour, d'Hydrate de Mg, étant entendu que, ce délai expiré, on le continuera à raison d'une dose tous les deux jours seulement.

Or, il n'est pas rare qu'au bout de six ou sept jours, brusquement, après une dernière nuit entièrement blanche, le malade dorme pendant sept ou huit heures consécutives d'un sommeil naturel, c'est-à-dire calme et reposant et désormais il continue de même sans l'aide bien entendu d'aucun stupéfiant.

Comme d'autre part il serait difficile de prétendre que le Granulé Reconstituant ou l'Hydrate de Mg ont des propriétés hypnotiques, il faut bien admettre qu'une fois encore le retour à l'équilibre nerveux a fait son œuvre, et, en la circonstance, a ramené le sommeil normal.

Si le malade n'a pas l'énergie de « tenir » pendant ces quelques nuits, je lui tolère tous les deux ou trois jours une dose modérée de son hypnotique habituel. Cela lui permet d'attendre sans trop de peine le moment où il pourra le supprimer totalement ; mais je le préviens que cette date sera, alors, forcément retardée, puisque tous les deux ou trois jours le dépresseur vient partiellement annihiler l'effet du traitement.

En résumé, la logique, en plein accord avec les faits, montre une fois de plus que l'on doit toujours s'attaquer à

la cause même du mal pour en combattre les effets, et qu'en l'espèce il est toujours irrationnel, et parfois même dangereux de donner un dépresseur à un déprimé.

LE DIABETE

Le diabète offre l'exemple le plus caractéristique des erreurs de jugement où peut conduire la méthode de traitement du symptôme poussée à l'extrême.

Les symptômes du diabète sont multiples : appétit excessif, soif inextinguible, émissions d'urine exagérées, amaigrissement, faiblesse générale, etc., et enfin la présence de glycosurie dans l'urine.

Ce dernier signe est des plus précieux, car il permet de préciser un diagnostic parfois hésitant ; mais il ne saurait lui conférer une importance particulière ; il est une des nombreuses manifestations du diabète parmi tous les autres symptômes, rien de plus, rien de moins.

Or ce signe si aisément repérable a fini par retenir presque exclusivement l'attention. L'objectif, c'est de faire diminuer à tout prix le chiffre du sucre. On soumet dès lors le malade au régime bien connu : privation du sucre et des aliments sucrés, des féculents, etc. Le résultat immédiat, c'est une diminution du chiffre du sucre urinaire. Mais la courbe descendante du sucre s'accompagne trop souvent d'une recrudescence des autres symptômes. Bien plus, au bout d'un certain temps variable, malgré le régime plus sévère, le sucre reprend

souvent une courbe ascendante, pour atteindre parfois un niveau plus élevé qu'avant le régime.

Comment expliquer ce phénomène d'apparence paradoxale ? Pour le comprendre, quelques précisions sont nécessaires.

Il est indiscutable que l'organisme ne peut se passer de sucre sous peine de dépérissement, de défense insuffisante, d'où la gravité subite que peut prendre parfois, chez un diabétique, une plaie de nature bénigne.

Mais pour que l'organisme puisse utiliser le sucre alimentaire ou saccharose, il faut que ce dernier soit transformé en glycose, seule forme sous laquelle il est assimilable.

Il y a donc deux actions bien distinctes.

1° La fonction « glycogénique » (transformation en glucose) ;

2° La fonction d'assimilation proprement dite.

Pour fabriquer ce glycose, la nature utilise soit le sucre alimentaire, soit les féculents. La suppression brusque de ces substances entraîne nécessairement une diminution du glycose, mais ne pouvant s'en passer, l'organisme utilise, au prix de bien plus grands efforts, les aliments azotés. Au besoin même, la fonction glycogénique s'exercera aux dépens des propres tissus du malade, ce qui

explique sans doute l'état de maigreur impressionnant de certains diabétiques.

On comprend ainsi que, malgré le régime, le sucre puisse, au bout d'un certain temps, retrouver son chiffre initial et même augmenter. Aucune harmonie n'existe plus entre les deux fonctions. Parfois même, le filtre rénal surmené, une partie de ce sucre est retenue dans le sang, créant l'hyperglycémie ou rétention excessive du sucre dans le sang.

De quelque côté qu'on l'envisage, il faut bien convenir qu'en matière de diabète, le régime est une erreur, erreur d'autant plus grave que ce régime tend à priver l'organisme d'un aliment indispensable. L'origine de cette erreur, c'est encore une fois ce que j'appelle la médecine du symptôme.

Si l'on veut bien se débarrasser de l'obsession de la présence du sucre dans l'urine (*Présence habituelle, du reste, chez les glycosuriques simples qui ne sont nullement diabétiques et ne relèvent d'aucun traitement*), ne plus songer à ce seul objectif et ne voir là qu'un des nombreux symptômes n'ayant ni plus ni moins d'importance que les autres, on est inévitablement conduit par le simple raisonnement à déterminer la cause véritable du diabète.

En effet, deux choses seulement sont à envisager pour expliquer l'état diabétique : ou bien un trouble de la

fonction glyco-génique ou bien un trouble de la fonction d'assimilation.

Il ne saurait être question de la première, la présence de glucose dans l'urine étant la meilleure preuve que la fonction glyco-génique est bien exécutée. Il reste donc, comme seule cause possible, un trouble de la fonction d'assimilation. Le diabète résulte donc, uniquement, de la non assimilation de ce sucre dont l'organisme ne peut se passer. Connaissant alors avec certitude la cause, on sait dans quel sens il faut agir.

Je tiens, tout d'abord, à rappeler une expérience de laboratoire. Si, chez un animal, on pique le plancher du quatrième ventricule cérébral, le sucre apparaît dans l'urine. Même si l'on ne veut pas lui attribuer une importance excessive, ce fait mérite de retenir l'attention, car il atteste qu'une lésion de certains centres nerveux provoque une élimination de sucre.

D'autre part, l'examen clinique révèle chez tous les diabétiques des troubles manifestes du système nerveux. Parfois même, ces manifestations sont à ce point prédominantes que certains en ont conclu qu'il s'agit d'une forme particulière de diabète, et le mot de diabète nerveux a été prononcé.

On a également parlé du reste de diabète hépatique, de diabète pancréatique, etc., parce que l'on constatait: des manifestations plus accentuées sur le foie ou le pancréas.

Mais n'est- il pas plus simple et plus logique de se rappeler que, pour une même cause, les effets ne sont pas nécessairement et rigoureusement identiques.

Le diabète, disons-le une fois de plus, résulte d'une insuffisance de la fonction d'assimilation. Or, cette fonction est également dirigée, harmonisée par le Grand Sympathique. On est donc ainsi amené à conclure que le diabète n'est qu'une des nombreuses manifestations de la défaillance du régulateur général : le nerf Grand Sympathique.

Le traitement allait donc avoir pour but essentiel de rétablir l'équilibre nerveux.

Dans tous les cas de diabète, sans exception, je prescris exclusivement l'application du traitement curatif déjà cité.

Toutefois, entre les périodes de Granulé Reconstituant, je fais remplacer le Phosphate Bi-calcique par deux cuillerées à café par jour de Granulé Diurétique, estimant que son action sur la circulation est fort utile en la circonstance. Quant au régime, il n'en a pas été question, bien entendu. J'ai conseillé, toutefois, l'usage abondant des corps gras : huile, beurre, graisses, etc.

Il peut arriver, il est bon, en effet, qu'on en soit prévenu, que dans le cas de suppression brutale et totale d'un régime sévère, le sucre se maintienne quelque temps à son niveau précédent, s'élève même parfois, malgré

l'amélioration manifeste de l'état général. Ce phénomène n'a rien d'inquiétant : la suppression du régime met brusquement à la disposition de l'organisme une quantité de sucre supérieure à ses possibilités actuelles d'assimilation, mais cet excès, par le fait qu'il est éliminé, ne gêne en rien le malade. En tout cas, la suppression progressive du régime permet d'éviter cette manifestation.

Du reste, l'harmonie se rétablit peu à peu entre les diverses fonctions et le sucre disparaît, attestant la guérison.

Le résultat chez tous les malades qui ont été soumis à ce traitement, a été identique sans exception : amélioration progressive et rapide de l'état général, portant sur la totalité des symptômes.

Je suis donc autorisé à dire que, tout au moins dans tous les cas de diabète dits « nerveux », c'est-à-dire où dominent les troubles du système nerveux, il suffit de rétablir l'équilibre de ce système pour vaincre le mal.

En résumé, le traitement que je préconise ne comportant aucune contre-indication, ne pouvant nuire en aucun cas, ni aucune circonstance, peut toujours être essayé. Les résultats constatés dès les premières semaines étant la meilleure indication sur l'opportunité de la continuer.

TROUBLES DE LA CIRCULATION

Une étude d'ensemble de la question de la circulation ne saurait entrer dans le cadre de ce livre. Je veux simplement démontrer qu'en cette matière, certains troubles de nature toxique, comme l'urémie, ou bien simplement congestifs, ont malgré des effets très différents, une origine identique, et que dans l'un et l'autre cas, une même action exercée sur cette même cause permet d'y remédier.

Le rôle du sang est fort complexe, et, l'une de ses charges est, d'une part, d'apporter aux tissus des éléments propres à leur nutrition, d'autre part de débarrasser ces mêmes tissus de déchets de la nutrition. C'est au passage du sang dans le rein, agissant en tant que filtre, que se fait l'élimination de ces déchets.

Or, le fonctionnement du « filtre rénal » est en relation directe avec la densité du sang et sera d'autant plus troublé que cette densité s'élèvera davantage au-dessus de son chiffre normal.

Expliquons-nous. L'eau pure, dont la densité est de 1000 environ, passe aisément et rapidement à travers un papier-filtre. Mais si l'on augmente progressivement cette densité, par exemple, en faisant dissoudre une quantité de plus en plus forte de sucre, le liquide passera de plus en plus

lentement, et si l'on atteint la densité du sirop, soit 1750, le filtre ne laissera plus rien passer.

Si le sang est trop dense, comme dans l'expérience ci-dessus, l'opération de filtrage s'effectue mal.

En outre, un autre élément intervient pour gêner cette opération. A la rigueur, un corps très soluble peut traverser le filtre (présence du sucre dans les urines chez les diabétiques) mais il n'en est pas de même pour les corps peu solubles et les particules qui n'ont pu passer s'accumulent dans le sang. Cette rétention sanguine de matières toxiques peut créer un sérieux danger.

Bref, pour que le filtre rénal fonctionne normalement, pour que les éliminations puissent se faire, il faut que le sang conserve sa fluidité, sa densité normale.

De tout ce qui précède, il résulte que, dans toute manifestation de surcharge sanguine et quelle qu'en soit la forme ou la nature, on doit avoir pour objectif primordial et immédiat de faire baisser la densité du sang. Certes, la saignée est le meilleur moyen de parer à un danger imminent, mais ce moyen ne peut constituer un mode de traitement, car on serait inévitablement conduit à la pratique des saignées répétées, pratique qui n'est pas sans de graves inconvénients.

Pour que le résultat soit réel et durable, et non point artificiel et provisoire, il faut s'adresser à la cause. Or, en la

circonstance, cette cause est bien connue et bien définie : la densité excessive ou si l'on préfère employer une expression fort peu médicale, mais particulièrement expressive, l'épaississement du sang gêne sa circulation et empêche le fonctionnement normal du filtre rénal.

Efforçons-nous dès lors, de diminuer cette densité, de rendre le sang plus fluide, et l'élimination ainsi facilitée des déchets en surcharge entraînera automatiquement la disparition des troubles résultant de cette surcharge. L'action à entreprendre dans ce but est donc une action dépurative.

Je voudrais bien employer un autre terme pour satisfaire ceux qui prétendent que le mot « dépuratif » doit être banni du vocabulaire médical ; mais, jusqu'au jour où l'on m'en fournira un meilleur, je continuerai à m'en servir. Il a de plus le mérite d'être parfaitement compris du malade qui de ce fait se conformera avec beaucoup plus d'exactitude et de régularité aux conseils donnés.

Je considère, au surplus, que le mot « dépuratif » est bien celui qui convient en la circonstance : dépurer signifie « rendre plus pur », or, n'est-ce pas le but que l'on veut atteindre ?

Pour être effective, l'action doit s'exercer simultanément sur le système nerveux. Je rappelle en effet que l'équilibre des nerfs « vaso-moteurs », les uns dilatateurs, les autres constricteurs, maintient le calibre normal des vaisseaux

sanguins ; de la rupture de cet équilibre peut donc résulter un sérieux et nouvel obstacle à la circulation.

Or, les vaso-moteurs sont sous la dépendance du grand sympathique, c'est donc, en définitive, l'équilibre de ce dernier qu'il faut assurer.

J'utilise dans ce but l'hydrate de Mg d'autant mieux indiqué ici qu'à son action sur la cellule nerveuse s'ajoute une action laxative particulièrement utile en la circonstance.

En résumé, action double portant d'une part sur la composition sanguine, d'autre part sur le système nerveux.

Quant au choix du dépuratif, chaque médecin a ses préférences. Pour ma part, je reste fidèle à la formule que l'on connaît : le Granulé Diurétique constitué par des extraits de douce amère, saponaire, noyer et salsepareille.

La raison de ma préférence c'est d'abord son action décongestive et dépurative manifeste et rapide, jamais démentie au cours de plus de dix années d'expérimentation ; c'est aussi la propriété de n'avoir aucune contre-indication, de ne pouvoir être nuisible en aucun cas, en aucune circonstance, d'être facilement absorbable et de ne jamais fatiguer, satisfaisant ainsi à la première des conditions d'un remède « avant tout ne pas nuire » ; c'est enfin sa composition exclusivement végétale, car j'avoue avoir un faible pour cette médecine

dite « médecine par les simples », et je crois qu'il y a tout avantage, lorsque c'est possible, à utiliser les précieuses ressources que nous offre la nature.

La théorie maintenant exposée, passons aux faits, c'est-à-dire aux résultats que l'on peut attendre d'une action dépurative aussi bien dans les états congestifs proprement dits que dans les intoxications organiques et notamment dans l'urémie.

ETATS CONGESTIFS

Troubles du retour d'âge chez la femme, troubles de la prostate chez l'homme sont des exemples frappants des désordres que peut engendrer la congestion sanguine, mais aussi des modifications heureuses et rapides que détermine une action dépurative. C'est également en raison de leur importance que je les ai choisis à titre d'exemple, mais il va de soi que l'on fait les mêmes constatations dans tous les cas ayant une origine identique, c'est-à-dire dans tous les états congestifs.

RETOUR D'AGE

C'est une période particulièrement délicate pour la femme, cette période de transition appelée ménopause ou retour d'âge.

Il faut, en effet, que l'organisme s'adapte coûte que coûte à cette vie nouvelle que la nature lui impose, et s'il est vrai que certaines privilégiées franchissent cette période sans le moindre malaise, d'autres moins favorisées mettent des mois, et même des années, à réaliser cette adaptation.

Des manifestations multiples trahissent cette difficulté : démangeaisons localisées ou généralisées, transpirations subites et abondantes, oppressions, varices légères prenant un développement excessif, etc. Mais le phénomène le plus constant, c'est l'apparition brusque de poussées congestives de la face dont la trop grande fréquence finit par incommoder la femme très sérieusement.

Tous ces phénomènes, dont la nature congestive ne peut être discutée, s'expliquent facilement. En effet, durant la longue période qui s'étend de la formation à la ménopause, la nature pratique tous les mois chez la femme une véritable saignée. Mais au retour d'âge, ces éliminations mensuelles par la voie sanguine étant supprimées, le rein doit nécessairement y suppléer.

Or, l'adaptation nouvelle de cet organe est longue à se réaliser, et durant cette période transitoire, le sang, du fait d'une élimination insuffisante, augmente en densité. Ce sang trop dense, trop épais, circule avec une difficulté plus grande ; ainsi se trouve réalisée une condition éminemment favorable à la congestion.

Pour aider la femme à franchir cette passe délicate, on doit faciliter le travail du filtre rénal, en maintenant la fluidité du sang, et, pour atteindre ce but, il faut, c'est l'évidence, exercer sur le sang une action dépurative.

C'est encore et toujours la médecine logique, et aussi la plus simple, celle qui s'adresse à la cause. Je conseille pour tout traitement de faire deux cures de deux mois de Granulé Diurétique séparées l'une de l'autre par un intervalle de 15 jours ; en outre, et sans interruption, une dose d'hydrate de Mg tous les deux jours, dose que l'on prend, si l'on veut, mélangée au Granulé Diurétique.

Enfin, si l'on constate des signes de déficience nerveuse, prendre au début de chaque cure de Granulé Diurétique et simultanément pendant quinze jours, deux cuillerées à café par jour de Granulé Reconstituant.

J'insiste toujours pour que soit faite la seconde cure, alors même, cas le plus fréquent du reste, que les phénomènes congestifs auraient totalement disparu dès la première. Ceci afin de cimenter, en quelque sorte, les résultats acquis.

En outre, je conseille toujours de faire, dans les années qui suivent, une cure d'entretien, deux fois par an, printemps et automne.

Je tiens, en terminant ce chapitre, à dire un mot de ces « règles douloureuses », qui affligent nombre de jeunes femmes et de jeunes filles. Dans la plupart des cas, il s'agit simplement d'une congestion passagère de l'ovaire, que bien souvent une action décongestive sous forme de chaleur locale, boules chaudes par exemple, suffit pour atténuer la douleur.

De toute façon, même en cas d'échec, un traitement d'essai a son utilité puisqu'il permet de préciser s'il y a ou non simple congestion.

En effet, deux cuillerées à café par jour de Granulé Diurétique et une dose d'hydrate de Mg deux ou trois fois la semaine, à partir de la cessation des règles jusqu'à l'apparition des suivantes, ou tout au moins quelques jours avant ces dernières, doivent, s'il y a simple congestion, procurer dès le premier mois un très notable soulagement, auquel cas on continue de la sorte deux ou trois mois si nécessaire.

Au contraire, si dès le premier mois il n'y a pas une très sensible amélioration, il est inutile de continuer, la congestion n'est pas en cause, et il sera temps d'envisager tout autre moyen que le médecin jugera nécessaire.

Voici comment je conseille ce traitement d'essai : deux cuillerées à café par jour de Granulé Diurétique et une dose également quotidienne d'Hydrate de Mg.

Dans le cas de congestion, on constate dès le second jour une notable amélioration des divers troubles et leur disparition vers le huitième jour.

En ce cas, on continue le traitement pendant un mois ou deux, mais en réduisant l'Hydrate de Mg à une dose tous les deux jours seulement.

Par contre, si, au bout de huit jours, on ne voit pas de modification, inutile de continuer, il ne s'agit pas de congestion.

Cet essai, absolument inoffensif du reste, mérite bien d'être fait avant toute intervention chirurgicale.

DES TROUBLES DE LA PROSTATE

Les maladies de cette glande font en général leur apparition aux environs de la soixantaine, rarement plus tôt, souvent beaucoup plus tard. Les premiers signes apparaissent sous la forme, au début, de troubles intermittents dans les émissions urinaires. Puis, à mesure que s'accroît le volume de la glande, l'obstruction mécanique s'accroît et les difficultés augmentent au point de rendre presque impossible le rejet des urines sans le recours à la sonde, et on est amené à envisager, pour supprimer l'obstacle, l'ablation de la prostate. Or, bien souvent, cette glande, que l'on vient d'extirper, est simplement congestionnée et ne présente aucun caractère de maladie proprement dite. Or, tumeur ou congestion, pour le malade, les manifestations sont identiques au point de vue local. On voit donc l'intérêt que présente, en la circonstance, tout moyen permettant de préciser la nature du mal, car, s'il s'agit de congestion, la guérison est facile et rapide et l'opération bien entendu inutile. Ce moyen, je l'apporte, et c'est le traitement lui-même qui, une fois de plus, va faire le diagnostic.

Voici comment je conseille ce traitement d'essai : deux cuillerées à café par jour de Granulé Diurétique et une dose également quotidienne d'Hydrate de Mg.

Dans le cas de congestion, on constate dès le second jour une notable amélioration des divers troubles et leur disparition vers le huitième jour.

En ce cas, on continue le traitement pendant un mois ou deux, mais en réduisant l'Hydrate de Mg à une dose tous les deux jours seulement.

Par contre, si, au bout de huit jours, on ne voit pas de modification, inutile de continuer, il ne s'agit pas de congestion.

Cet essai, absolument inoffensif du reste, mérite bien d'être fait avant toute intervention chirurgicale.

INTOXICATIONS ORGANIQUES

URÉMIE

L'urée constitue le dernier stade de la désagrégation des matières azotées ; c'est un déchet de la nutrition qui, transporté par le sang jusqu'au rein, s'élimine par la voie des urines,

Le sang contient donc, normalement, une certaine quantité d'urée ; si ce chiffre est dépassé, on dit qu'il y a rétention sanguine de l'urée et le mot d'urémie est employé en médecine pour désigner cette rétention en excès.

Le taux normal de l'urée sanguine est d'environ 0 g 80 par litre. Il existe cependant des variations individuelles assez importantes et l'on admet généralement qu'il n'y a pas état morbide si ce chiffre ne dépasse pas 0 g 40 et même pour certains 0 g 45.

L'urée est un produit éminemment toxique. L'impérieuse nécessité d'une élimination régulière est donc évidente. La toxicité de l'urée affecte plus spécialement les centres nerveux, ce qui explique la forme des manifestations de l'urémie, manifestations dont l'importance varie avec le taux de l'urée sanguine.

L'urémie exige donc un traitement immédiat et suivi. En premier lieu, un régime alimentaire s'impose, excluant le plus possible les aliments azotés, la viande par exemple, sans parler, bien entendu, de la saignée en cas d'urgence, mais ce régime doit être considéré comme une arme exclusivement défensive, permettant de contenir provisoirement l'ennemi, mais non de l'abattre.

L'urémie résulte d'une rétention exagérée d'urée dans le sang, par suite d'une imperméabilité du filtre rénal provoquée par une densité anormale du sang. Ajoutons en passant que l'élévation du taux de l'urée sanguine entraîne automatiquement l'élévation de la densité du sang, renforçant ainsi l'obstacle qui s'oppose à son élimination.

En remontant ainsi de l'effet à la cause, l'orientation du traitement se dégage clairement.

Le but, c'est la diminution de la densité sanguine, car la fluidité normale du sang recouvrée, la perméabilité rénale est rétablie et l'urée s'élimine.

J'affirme que chez tous les malades traités par un traitement dépuratif, le résultat a toujours été identique : régression rapide du taux de l'urée sanguine, augmentation parallèle du chiffre éliminé, bref, retour à l'état normal. Je conseille donc, dans tous les cas d'urémie : deux cuillerées à café par jour de Granulé Diurétique et une dose d'Hydrate de Mg tous les deux jours ; en outre, les dix derniers jours de chaque mois deux cuillerées à café

par jour de Granulé Reconstituant. Une amélioration manifeste doit apparaître dès le premier mois, mais je ne supprime le régime que lorsque le taux de l'urée est sensiblement ramené à la normale.

Afin de s'assurer de la stabilité du résultat, il est nécessaire de faire doser l'urée pendant quelque temps et je conseille de toute manière de faire, à titre préventif, trois fois par an, le même traitement pendant un mois. Ce traitement a l'avantage de n'avoir aucune contre-indication et de ne pouvoir, en aucun cas être nuisible : le pire qui puisse arriver, c'est qu'il soit sans effet.

Aucun argument valable ne peut donc être invoqué pour se refuser à un essai.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Une opinion hâtive, insuffisamment contrôlée, expose, les exemples ne sont pas rares, à de sérieux mécomptes. J'estime qu'en pareille matière, on ne saurait être trop circonspect ; il faut résister à sa propre impulsion, savoir attendre jusqu'au jour où la vérité s'impose et c'est à cette règle que je me suis conformé.

C'est vraisemblablement la dernière fois que j'écris sur ces divers sujets ; c'est donc en quelque sorte mon testament médical que j'apporte ici, le testament d'un vieux praticien aussi épris de sa profession que dans sa jeunesse, aussi enthousiaste même, et qui a conscience de faire œuvre utile en exposant, sans réticences et en toute liberté d'esprit, le résultat de sa longue expérience.

Cette partie est la dernière que j'écris sur cette question ; mais ce serait une erreur d'en conclure que le sujet est épuisé. Bien loin de là, il y aurait encore beaucoup à dire sur l'auto-défense de l'organisme, et l'on pourrait multiplier à l'infini les exemples, pour montrer que le Grand Sympathique est notre défenseur naturel.

C'est en vivant que l'organisme démontre qu'il assure lui-même sa propre défense. Si l'on songe, en effet, non seulement aux agents infectieux qui nous entourent, mais aussi à ceux dont nous sommes porteurs — la bouche et les

fosses nasales notamment en recèlent un grand nombre — il devient évident que nul ne pourrait vivre sans cette armature défensive naturelle. Mais pour être effective, la défense doit être en état de supériorité constante. Or, cette défense recevant son énergie de la cellule nerveuse, c'est en définitive l'état de cette cellule qui conditionne la défense.

En résumé, pour se préserver du mal comme pour le combattre, il faut avant tout assurer l'intégrité de la cellule par un équilibre constant entre ses recettes et ses dépenses ; il faut, en un mot, maintenir l'équilibre nerveux.

Tout cela je l'ai démontré, non seulement par des arguments, mais aussi par des faits multiples, et tous d'une rigoureuse authenticité. En outre, pour bien montrer, d'une part, les conséquences, si variables selon les sujets, d'une rupture de l'équilibre nerveux, et d'autre part, le caractère général de l'action défensive du Sympathique, j'ai volontairement choisi à titre d'exemples, des maladies n'ayant, ou plutôt ne paraissant avoir aucun lien commun.

Ainsi se trouve donc définitivement acquis ce fait capital : l'état de santé est fonction de l'état du système nerveux. Fait capital, en effet, puisque si l'on veut s'en inspirer, on déterminera souvent une heureuse et rapide transformation dans bien des cas où les procédés classiques avaient échoué.

De toute mon énergie, je ne cesserai de crier cette vérité essentielle, source de tout progrès, vérité qui doit inévitablement être un jour reconnue par tous et puisque la date de la victoire totale est encore incertaine, j'entends qu'après moi, la diffusion de ce livre soit continuée sans interruption, tellement je suis certain que bien des maux seront supprimés le jour où renonçant aux errements anciens, on voudra bien enfin reconnaître et utiliser la toute puissance de cette merveilleuse arme défensive dont la Nature dans sa prévoyance nous a généreusement dotés.

Ainsi se poursuivra cette œuvre de propagande à laquelle je me suis attaché et c'est là mon plus ardent désir, mon ultime volonté.

Mars 1939.

Neuilley-sur-Seine.